



Rapport Final

Couverture de taux d'intérêts

RELAIS VERT

27 juin 2024

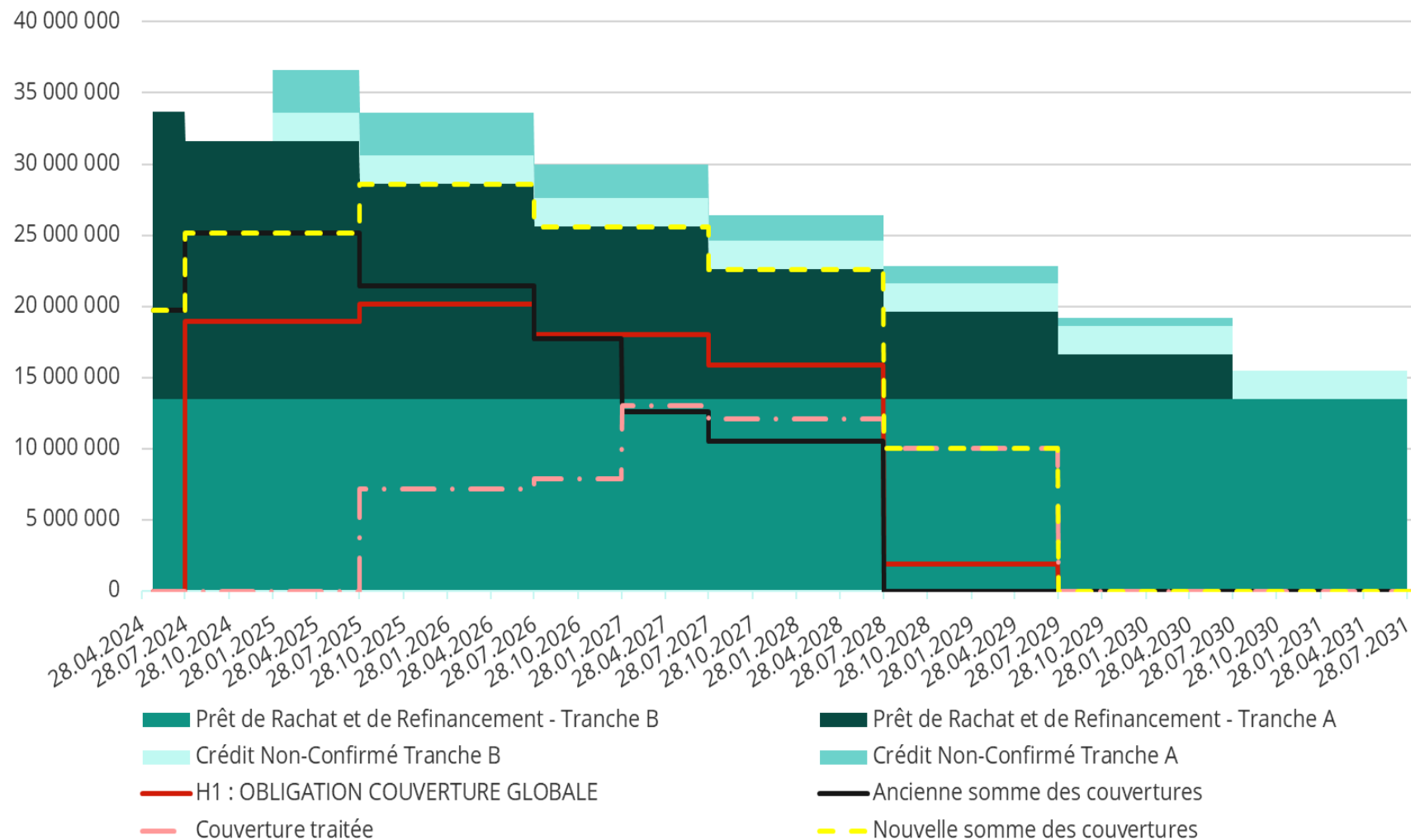


KERIUS Finance SAS
Conseiller en Investissements Financiers
Membre de l'ANACOFI CIF- Association agréée par l'AMF - ORIAS N° 13000716

Résumé des décisions prises

- Nouvelle couverture mise en place sur un horizon de 4 ans pour réduire la sensibilité du groupe aux variations de taux d'intérêts, y compris négatifs, avec un objectif de couverture Cash Flow Hedge (couverture de flux futurs).
- Un cap avec plafond (strike) à 0% a été mis en place pour limiter le taux de financement sur la partie couverte. Ce produit prend en compte le plancher à 0% sur les financements.
- L'ancienne couverture portée par GRINTA a été conservée car elle correspond à l'objectif de couverture. La couverture portée par PROPOLIS DEVELOPPEMENT a été novée vers l'entité GRINTA.

Cartographie après nouvelle couverture



Caractéristiques des dettes (1/2)

Financements

Prêteurs : BNP, CEPAC, CIC, SG

Prêt de Rachat et de Refinancement – Tranche A : €20'200'000, tirage le 22/05/2024, amortissement annuel spécifique, échéance 28/07/2030, floor 0% sur Euribor 3 mois + 1,65%

Prêt de Rachat et de Refinancement – Tranche B : €13'500'000, tirage le 22/05/2024, amort In fine, échéance 28/07/2031, floor 0% sur Euribor 3 mois + 1,85%.

Crédit Non-Confirmé – Tranche A : €9'000'000, **tirage prospectif de €3'000'000 le 28/01/2025**, amortissement annuel spécifique, échéance 28/07/2030, floor 0% sur Euribor 3 mois + 3,15%.

Crédit Non-Confirmé – Tranche B : €6'000'000, **tirage prospectif de €2'000'000 le 28/01/2025**, amortissement In fine, échéance 28/07/2031, floor 0% sur Euribor 3 mois + 3,35%.

En cas de couverture d'un crédit qui n'est pas encore tiré à la date de couverture : vérifier que le contrat le permet ou demander l'autorisation à la Banque arrangeuse car il est généralement interdit de couvrir plus de 100% des dettes tirées.

Caractéristiques des dettes (2/2)

Obligations de couverture

- L'Emetteur s'engage à conclure avec une ou plusieurs Banque(s) de Couverture, au plus tard à l'expiration **d'un délai de six (6) mois suivant la Date de Réalisation**, le(s) contrat(s) de couverture de risques de taux d'intérêts couvrant soixante pour cent **(60%) minimum de l'Encours Global Prêt de Rachat et de Refinancement** pour une durée minimum de **quatre (4) ans**, contre les conséquences d'une hausse de l'EURIBOR trois (3) mois de plus de deux cent (200) points de base par rapport à sa valeur à la Date de Signature et devant être conclu(s) par l'Emprunteur et la(les) Banque(s) de Couverture conformément à l'Article 20.3(m). →**22/11/2024**
- « **Contrat(s) de Couverture Crédit Non-Confirmé** » désigne, s'il y a lieu, le(s) contrat(s) de couverture de risques de taux d'intérêts couvrant soixante pour cent **(60%) minimum** de l'Encours Global Crédit Non-Confirmé pour une **durée minimum de quatre (4) ans**, contre les conséquences d'une hausse de l'EURIBOR trois (3) mois de plus de deux cent **(200) points de base** par rapport à sa valeur à **la Date de Consolidation Crédit Non-Confirmé** concernée et devant être conclu(s) par l'Emprunteur et la(les) Banque(s) de Couverture conformément à l'Article 20.3(m) →**28/11/2025**

Banques de couverture: BNP, CEPAC, CIC, SG

Couvertures existantes

CAP 0% CDN/SMC : départ 28/10/2022, échéance 28/07/2028, amortissement spécifique, notionnel €12'600'000. **Prime lissée de 1.74%. Couverture portée par GRINTA.**

CAP 0% SG : départ 29/10/2021, échéance 29/01/2027, amortissement spécifique, notionnel €7'465'000. **Prime lissée de 0,25%. Couverture novée de PROPOLIS DEVELOPPEMENT vers GRINTA.**

En cas de couverture d'un crédit qui n'est pas encore tiré à la date de couverture : vérifier que le contrat le permet ou demander l'autorisation à la Banque arrangeuse car il est généralement interdit de couvrir plus de 100% des dettes tirées.

Détail de la couverture réalisée

Cap à prime lissée :

Banque : BNP

Cours d'exercice : 0% (strike / taux plafond)

Date de transaction : 19/06/2024

Date de début : 28/07/2025

Date de fin : 28/07/2029

Index : Euribor 3 Mois

Base : Actual/360

Nominal de départ : €7'150'000 amortissements spécifique, cf. tableau en annexe

Prime annuelle à payer trimestriellement jusqu'au 28/07/2029 : **2.57%**, correspondant à une prime payée à la mise en place (up-front) de **€1'035'878**.

Primes à payer

Couverture BNP

Fixing	Début	Fin	Paielement	Notionnel	Prime à payer	Restant à payer en cas de déboucement
24.07.2025	28.07.2025	28.10.2025	28.10.2025	7 150 000	46 960	-988 918
24.10.2025	28.10.2025	28.01.2026	28.01.2026	7 150 000	46 960	-941 959
26.01.2026	28.01.2026	28.04.2026	28.04.2026	7 150 000	45 939	-896 020
24.04.2026	28.04.2026	28.07.2026	28.07.2026	7 150 000	46 449	-849 571
24.07.2026	28.07.2026	28.10.2026	28.10.2026	7 875 000	51 721	-797 849
26.10.2026	28.10.2026	28.01.2027	28.01.2027	7 875 000	51 721	-746 128
26.01.2027	28.01.2027	28.04.2027	28.04.2027	13 000 000	83 525	-662 603
26.04.2027	28.04.2027	28.07.2027	28.07.2027	13 000 000	84 453	-578 150
26.07.2027	28.07.2027	28.10.2027	28.10.2027	12 100 000	79 470	-498 680
26.10.2027	28.10.2027	28.01.2028	28.01.2028	12 100 000	79 470	-419 210
26.01.2028	28.01.2028	28.04.2028	28.04.2028	12 100 000	78 606	-340 604
26.04.2028	28.04.2028	28.07.2028	28.07.2028	12 100 000	78 606	-261 997
26.07.2028	28.07.2028	30.10.2028	30.10.2028	10 000 000	67 106	-194 892
26.10.2028	30.10.2028	29.01.2029	29.01.2029	10 000 000	64 964	-129 928
25.01.2029	29.01.2029	30.04.2029	30.04.2029	10 000 000	64 964	-64 964
26.04.2029	30.04.2029	30.07.2029	30.07.2029	10 000 000	64 964	0

Prime lissée

2.57%

Total à payer

1 035 878



RELAIS VERT

Tableaux d’amortissement

DATE FIXING	DATE DEPART	DATE FIN	DATE PAIEMENT	Prêt de Rachat et de Refinancement - Tranche A		Prêt de Rachat et de Refinancement - Tranche B		Crédit Non-Confirmé Tranche A		Crédit Non-Confirmé Tranche B		TOTAL DETTE
				Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD	
20.05.2024	22.05.2024	29.07.2024	29.07.2024	0	20 200 000	0	13 500 000	0	0	0	0	33 700 000
25.07.2024	29.07.2024	28.10.2024	28.10.2024	2 100 000	18 100 000	0	13 500 000	0	0	0	0	31 600 000
24.10.2024	28.10.2024	28.01.2025	28.01.2025	0	18 100 000	0	13 500 000	0	0	0	0	31 600 000
24.01.2025	28.01.2025	28.04.2025	28.04.2025	0	18 100 000	0	13 500 000	-3 000 000	3 000 000	-2 000 000	2 000 000	36 600 000
24.04.2025	28.04.2025	28.07.2025	28.07.2025	0	18 100 000	0	13 500 000	0	3 000 000	0	2 000 000	36 600 000
24.07.2025	28.07.2025	28.10.2025	28.10.2025	3 000 000	15 100 000	0	13 500 000	0	3 000 000	0	2 000 000	33 600 000
24.10.2025	28.10.2025	28.01.2026	28.01.2026	0	15 100 000	0	13 500 000	0	3 000 000	0	2 000 000	33 600 000
26.01.2026	28.01.2026	28.04.2026	28.04.2026	0	15 100 000	0	13 500 000	0	3 000 000	0	2 000 000	33 600 000
24.04.2026	28.04.2026	28.07.2026	28.07.2026	0	15 100 000	0	13 500 000	0	3 000 000	0	2 000 000	33 600 000
24.07.2026	28.07.2026	28.10.2026	28.10.2026	3 000 000	12 100 000	0	13 500 000	600 000	2 400 000	0	2 000 000	30 000 000
26.10.2026	28.10.2026	28.01.2027	28.01.2027	0	12 100 000	0	13 500 000	0	2 400 000	0	2 000 000	30 000 000
26.01.2027	28.01.2027	28.04.2027	28.04.2027	0	12 100 000	0	13 500 000	0	2 400 000	0	2 000 000	30 000 000
26.04.2027	28.04.2027	28.07.2027	28.07.2027	0	12 100 000	0	13 500 000	0	2 400 000	0	2 000 000	30 000 000
26.07.2027	28.07.2027	28.10.2027	28.10.2027	3 000 000	9 100 000	0	13 500 000	600 000	1 800 000	0	2 000 000	26 400 000
26.10.2027	28.10.2027	28.01.2028	28.01.2028	0	9 100 000	0	13 500 000	0	1 800 000	0	2 000 000	26 400 000

Tableaux d’amortissement

DATE FIXING	DATE DEPART	DATE FIN	DATE PAIEMENT	Prêt de Rachat et de Refinancement - Tranche A		Prêt de Rachat et de Refinancement - Tranche B		Crédit Non-Confirmé Tranche A		Crédit Non-Confirmé Tranche B		TOTAL DETTE
				Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD	
26.01.2028	28.01.2028	28.04.2028	28.04.2028	0	9 100 000	0	13 500 000	0	1 800 000	0	2 000 000	26 400 000
26.04.2028	28.04.2028	28.07.2028	28.07.2028	0	9 100 000	0	13 500 000	0	1 800 000	0	2 000 000	26 400 000
26.07.2028	28.07.2028	30.10.2028	30.10.2028	3 000 000	6 100 000	0	13 500 000	600 000	1 200 000	0	2 000 000	22 800 000
26.10.2028	30.10.2028	29.01.2029	29.01.2029	0	6 100 000	0	13 500 000	0	1 200 000	0	2 000 000	22 800 000
25.01.2029	29.01.2029	30.04.2029	30.04.2029	0	6 100 000	0	13 500 000	0	1 200 000	0	2 000 000	22 800 000
26.04.2029	30.04.2029	30.07.2029	30.07.2029	0	6 100 000	0	13 500 000	0	1 200 000	0	2 000 000	22 800 000
26.07.2029	30.07.2029	29.10.2029	29.10.2029	3 000 000	3 100 000	0	13 500 000	600 000	600 000	0	2 000 000	19 200 000
25.10.2029	29.10.2029	28.01.2030	28.01.2030	0	3 100 000	0	13 500 000	0	600 000	0	2 000 000	19 200 000
24.01.2030	28.01.2030	29.04.2030	29.04.2030	0	3 100 000	0	13 500 000	0	600 000	0	2 000 000	19 200 000
25.04.2030	29.04.2030	29.07.2030	29.07.2030	0	3 100 000	0	13 500 000	0	600 000	0	2 000 000	19 200 000
25.07.2030	29.07.2030	28.10.2030	28.10.2030	3 100 000	0	0	13 500 000	600 000	0	0	2 000 000	15 500 000
24.10.2030	28.10.2030	28.01.2031	28.01.2031	0	0	0	13 500 000	0	0	0	2 000 000	15 500 000
24.01.2031	28.01.2031	28.04.2031	28.04.2031	0	0	0	13 500 000	0	0	0	2 000 000	15 500 000
24.04.2031	28.04.2031	28.07.2031	28.07.2031	0	0	0	13 500 000	0	0	0	2 000 000	15 500 000
24.07.2031	28.07.2031	28.10.2031	28.10.2031	0	0	13 500 000	0	0	0	2 000 000	0	0
Période brisée												

Tableaux d’amortissement

DATE FIXING	DATE DEPART	DATE FIN	DATE PAIEMENT	COUVERTURE EXISTANTE Totale	% DETTE TOTALE	OBLIGATION COUVERTURE PRÊT DE REFINANCEMENT :	OBLIGATION COUVERTURE CREDIT DE CROISSANCE EXTERNE :	H1 : OBLIGATION COUVERTURE GLOBALE	Minimum restant à couvrir	Couverture traitée	Nouvelle somme des couvertures
20.05.2024	22.05.2024	29.07.2024	29.07.2024	19 715 000				0	0	0	19 715 000
25.07.2024	29.07.2024	28.10.2024	28.10.2024	25 175 000	60%	18 960 000		18 960 000	0	0	25 175 000
24.10.2024	28.10.2024	28.01.2025	28.01.2025	25 175 000	60%	18 960 000		18 960 000	0	0	25 175 000
24.01.2025	28.01.2025	28.04.2025	28.04.2025	25 175 000	60%	18 960 000		18 960 000	0	0	25 175 000
24.04.2025	28.04.2025	28.07.2025	28.07.2025	25 175 000	60%	18 960 000		18 960 000	0	0	25 175 000
24.07.2025	28.07.2025	28.10.2025	28.10.2025	21 450 000	60%	17 160 000	3 000 000	20 160 000	0	7 150 000	28 600 000
24.10.2025	28.10.2025	28.01.2026	28.01.2026	21 450 000	60%	17 160 000	3 000 000	20 160 000	0	7 150 000	28 600 000
26.01.2026	28.01.2026	28.04.2026	28.04.2026	21 450 000	60%	17 160 000	3 000 000	20 160 000	0	7 150 000	28 600 000
24.04.2026	28.04.2026	28.07.2026	28.07.2026	21 450 000	60%	17 160 000	3 000 000	20 160 000	0	7 150 000	28 600 000
24.07.2026	28.07.2026	28.10.2026	28.10.2026	17 725 000	60%	15 360 000	2 640 000	18 000 000	275 000	7 875 000	25 600 000
26.10.2026	28.10.2026	28.01.2027	28.01.2027	17 725 000	60%	15 360 000	2 640 000	18 000 000	275 000	7 875 000	25 600 000
26.01.2027	28.01.2027	28.04.2027	28.04.2027	12 600 000	60%	15 360 000	2 640 000	18 000 000	5 400 000	13 000 000	25 600 000
26.04.2027	28.04.2027	28.07.2027	28.07.2027	12 600 000	60%	15 360 000	2 640 000	18 000 000	5 400 000	13 000 000	25 600 000
26.07.2027	28.07.2027	28.10.2027	28.10.2027	10 500 000	60%	13 560 000	2 280 000	15 840 000	5 340 000	12 100 000	22 600 000
26.10.2027	28.10.2027	28.01.2028	28.01.2028	10 500 000	60%	13 560 000	2 280 000	15 840 000	5 340 000	12 100 000	22 600 000

Tableaux d’amortissement

DATE FIXING	DATE DEPART	DATE FIN	DATE PAIEMENT	COUVERTURE EXISTANTE Totale	% DETTE TOTALE	OBLIGATION COUVERTURE PRÊT DE REFINANCEMENT :	OBLIGATION COUVERTURE CREDIT DE CROISSANCE EXTERNE :	H1 : OBLIGATION COUVERTURE GLOBALE	Minimum restant à couvrir	Couverture traitée	Nouvelle somme des couvertures
20.05.2024	22.05.2024	29.07.2024	29.07.2024	10 500 000	60%	13 560 000	2 280 000	15 840 000	5 340 000	12 100 000	22 600 000
25.07.2024	29.07.2024	28.10.2024	28.10.2024	10 500 000	60%	13 560 000	2 280 000	15 840 000	5 340 000	12 100 000	22 600 000
24.10.2024	28.10.2024	28.01.2025	28.01.2025	0	60%		1 920 000	1 920 000	1 920 000	10 000 000	10 000 000
24.01.2025	28.01.2025	28.04.2025	28.04.2025	0	60%		1 920 000	1 920 000	1 920 000	10 000 000	10 000 000
24.04.2025	28.04.2025	28.07.2025	28.07.2025	0	60%		1 920 000	1 920 000	1 920 000	10 000 000	10 000 000
24.07.2025	28.07.2025	28.10.2025	28.10.2025	0	60%		1 920 000	1 920 000	1 920 000	10 000 000	10 000 000
24.10.2025	28.10.2025	28.01.2026	28.01.2026	0				0	0	0	0
26.01.2026	28.01.2026	28.04.2026	28.04.2026	0				0	0	0	0
24.04.2026	28.04.2026	28.07.2026	28.07.2026	0				0	0	0	0
24.07.2026	28.07.2026	28.10.2026	28.10.2026	0				0	0	0	0
26.10.2026	28.10.2026	28.01.2027	28.01.2027	0				0	0	0	0
26.01.2027	28.01.2027	28.04.2027	28.04.2027	0				0	0	0	0
26.04.2027	28.04.2027	28.07.2027	28.07.2027	0				0	0	0	0
26.07.2027	28.07.2027	28.10.2027	28.10.2027	0				0	0	0	0
26.10.2027	28.10.2027	28.01.2028	28.01.2028	0				0	0	0	0
Période brisée											

Analyse de Retour sur Investissement

Outre les aspects qualitatifs (analyses et choix de la stratégie la plus adaptée) et le gain de temps durant le processus, la prestation de KERIUS Finance a permis de générer les économies suivantes en permettant d'obtenir un taux de couverture inférieur à la pratique habituelle des banques pour ce montant :

Valeur 1 BP	4 025
-------------	-------

BNP

Economies totales

30 952

Taux/Prix sans marge bancaire	1 026 579
-------------------------------	-----------

Prix avec marge bancaire standard *	1 066 830
-------------------------------------	-----------

Marge bancaire standard (10 points de base) *	40 251
---	--------

Prix final	1 035 878
------------	-----------

Marge finale	9 299
--------------	-------

* La marge standard prise par les banques dans ce contexte est de 10 à 15 points de base sur un taux ou une prime lissée par rapport au taux/prix sans marge utilisé ci-dessus. Une marge de 10 points de base est utilisée pour cette comparaison.

Les économies totales sont réalisées en trois étapes de manière "coopérative" avec la banque:

- Choix du produit optimal: des produits similaires sont souvent "margés" différemment (notamment swap flooré vs cap 0%)
- Négociations préliminaires avant cotations de sélection (explication de la méthode KERIUS et de la marge cible pour être sélectionné)
- Négociation finale en fin de processus

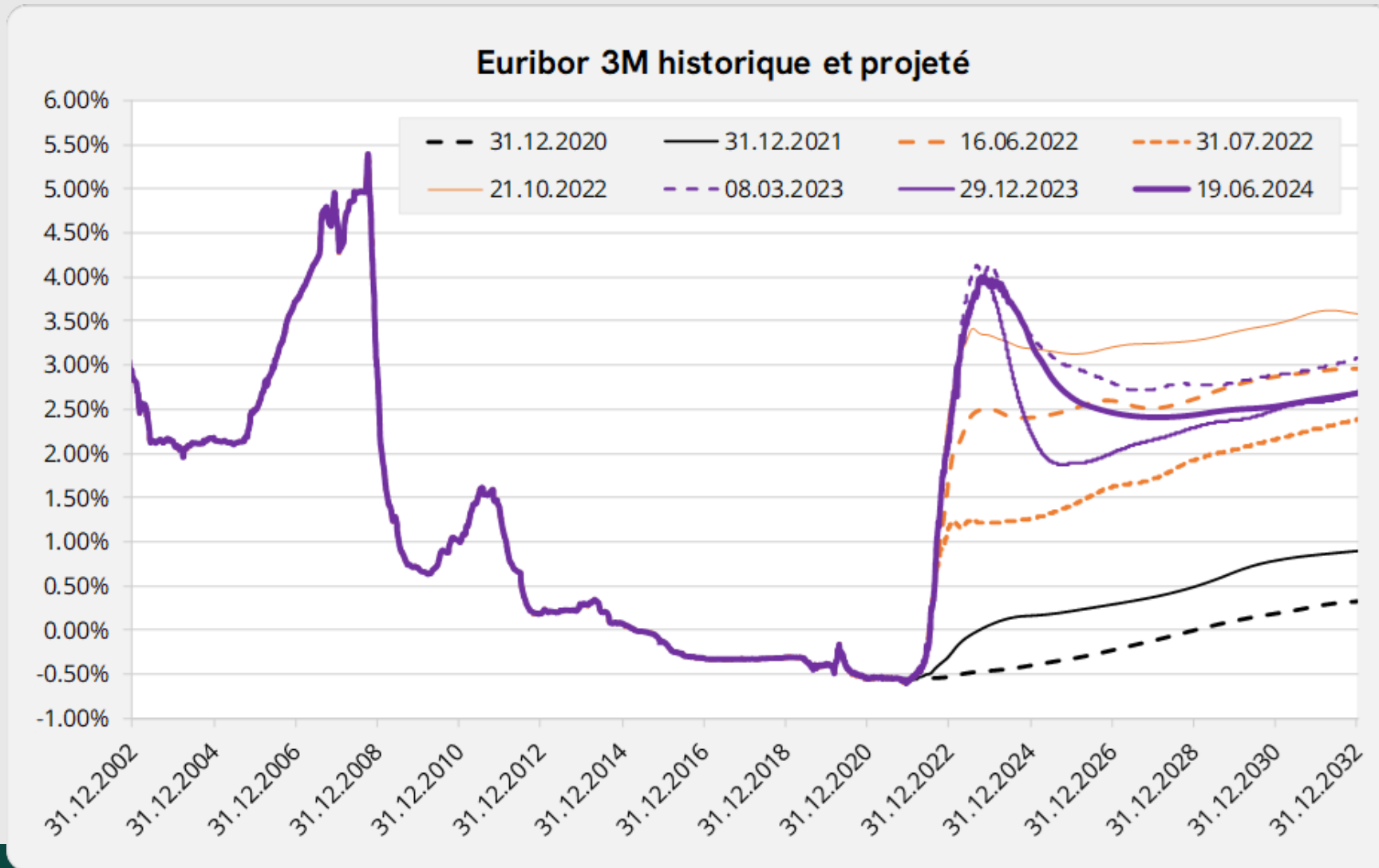


RELAIS VERT

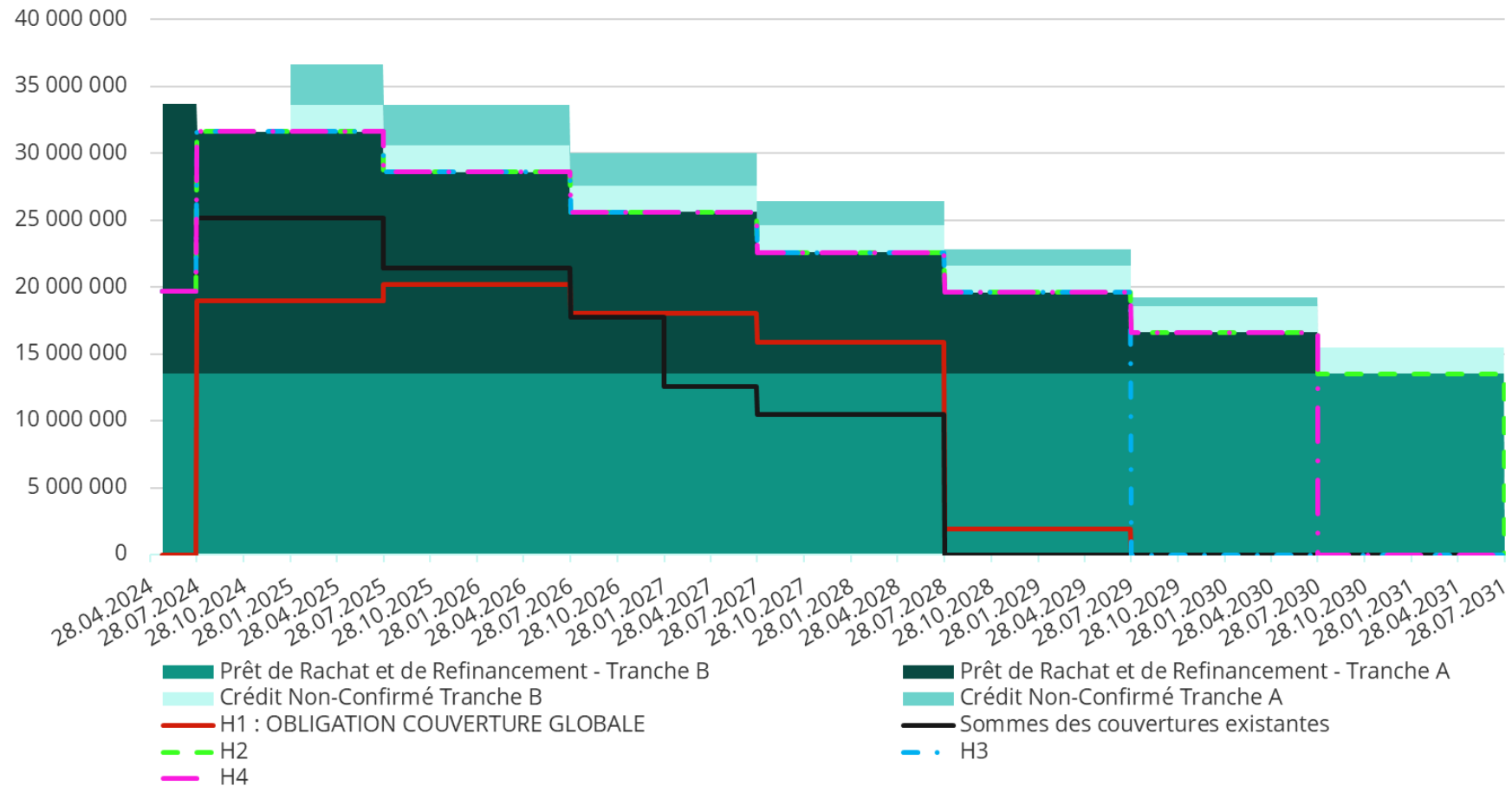
Annexes

- Données de marché : Euribor historique et projeté
- Rappel: Extrait de rapports d'analyse et simulations
- Clauses contractuelles
- Rappel : différents types de couverture

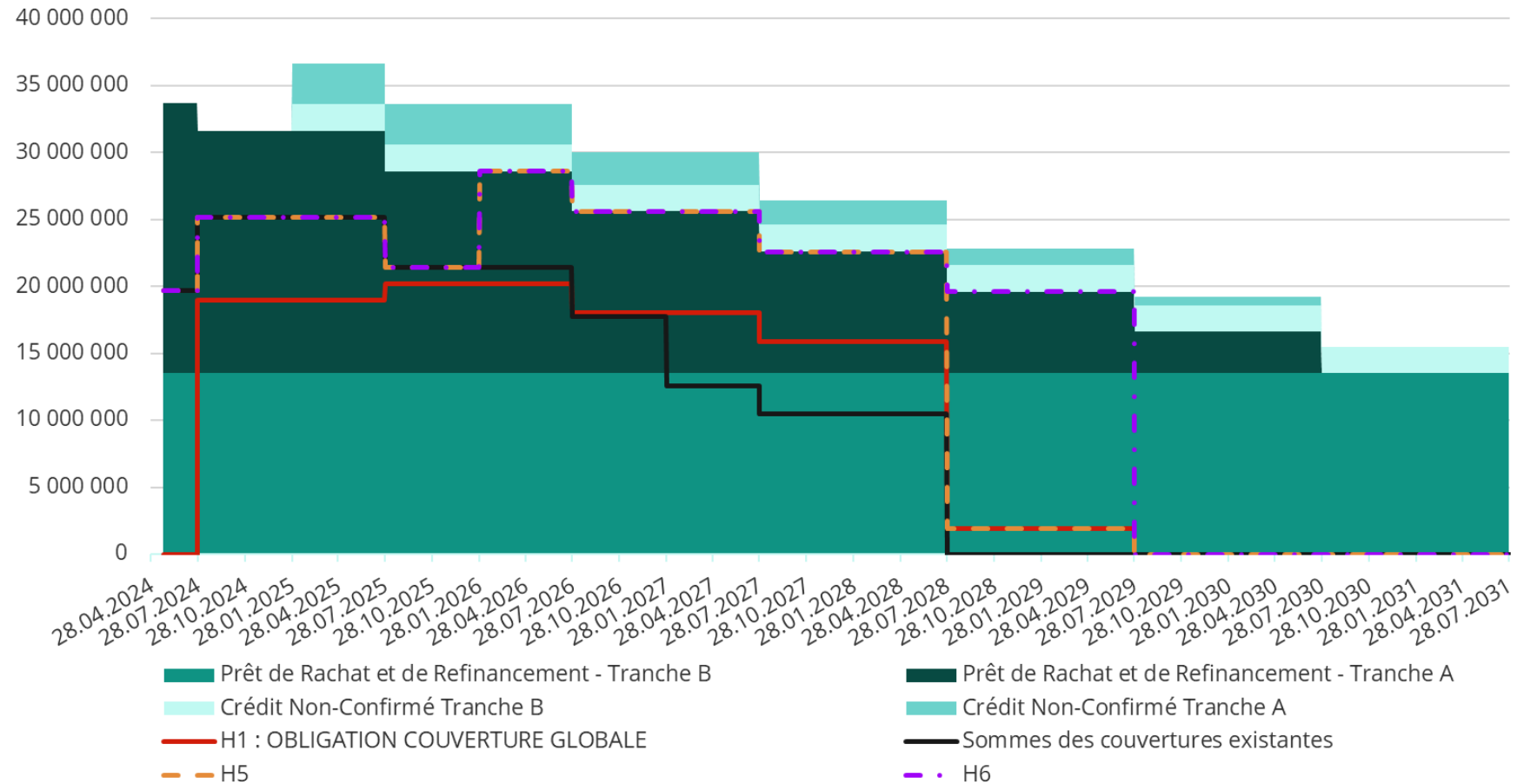
Données de marché (19/06/2024)



Nouvelles couvertures : Différents montants et horizons possibles



Nouvelles couvertures : Différents montants et horizons possibles



Produits non recommandés

COUVERTURE	H1 bis	H2 bis
Valeur 1bp en EUR	1 023	8 702
Swap sans Floor	2.53%	2.61%
Swap avec Floor	2.67%	2.77%
Cap 0% annualisé	2.67%	2.77%

Les produits de couverture de taux d'intérêts sont nombreux. Il existe certains produits que nous ne recommandons pas ou plus pour différentes raisons, relatives à un problème d'efficacité ou de comptabilisation (parfois les deux sont liés) ou de rentabilité comparative. Des fiches « produits » sont disponibles en annexe de ce rapport afin de préciser les mécanismes et leurs avantages / inconvénients intrinsèques.

Voici une liste (non exhaustive) des produits que nous ne recommandons pas et les raisons :

▪ Swap de taux (simple et flooré) :

- Simple : toxique dans un contexte de taux négatif et donc peut être déqualifié et considéré comme produit spéculatif par les CAC de l'entreprise même en période de taux positifs, ce qui implique d'enregistrer les variations de valeur liquidative du produit en résultat financier à chaque clôture
- Flooré : marge bancaire accrue pour un produit équivalent au Cap 0%, mais vendu plus cher la plupart du temps pour des raisons propres aux banques

▪ Cap 0% :

- Ne permet pas de bénéficier d'une baisse des taux car ce produit, très cher actuellement, fige intégralement les taux d'intérêts
- Nécessite plus de lignes de risques dans les banques
- C'est un produit que nous recommandions lorsque les Euribor étaient négatifs ou proches de zéro

▪ Tunnel d'options (achat de cap / vente de floor) :

- Ne garantit pas un taux plafond en cas de taux négatifs car le financement intègre déjà un plancher/floor à 0%, qui induit une hausse du taux de financement global en cas de baisse des taux Euribor en zone négative. A ce titre, le produit peut être déqualifié et considéré comme produit spéculatif par les CAC de l'entreprise même en période de taux positifs (au même titre que le swap simple).

▪ Cap à barrière désactivante :

- Ne garantit pas un taux plafond, donc à ce titre n'est pas un produit de couverture et doit être considéré comme spéculatif par les CAC

▪ Cap à barrière activante :

- Marge bancaire accrue et produit intéressant sur des très gros montants seulement pour absorber les coûts bancaires additionnels

▪ Cap Spread (ex: achat de cap 1% / vente de cap 3%) :

- Ne garantit pas un taux plafond et n'est jamais un produit de couverture en cas de scénario de taux fortement défavorable, donc à ce titre peut être considéré comme spéculatif par les CAC.

Produits recommandés

Marge bancaire
estimée en points de
base (BP) incluse dans
les prix : **7 bps**

*bis : en complément
de la couverture
existante

H1 bis = H1 –
couvertures existantes

COUVERTURE	H1 bis*	H2 bis	H3 bis	H4 bis	H5 bis	H6 bis
Durée	3 ans	7 ans	5 ans	6 ans	3.5 ans	3.5 ans
Indice	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M
Notionnel départ	275 000	6 425 000	6 425 000	6 425 000	7 150 000	7 150 000
Notionnel au 28/01/2026	0	7 150 000	7 150 000	7 150 000	7 150 000	7 150 000
Début de période	28.07.2026	28.07.2024	28.07.2024	28.07.2024	28.01.2026	28.01.2026
Fin de période	28.07.2029	28.07.2031	28.07.2029	28.07.2030	28.07.2029	28.07.2029
Valeur 1bp en EUR	1 023	8 702	5 650	7 333	2 840	4 633

Prime d'option lissée						
Cap 0% annualisé	2.67%	2.77%	2.79%	2.76%	2.71%	2.66%
Taux financement Max	2.67%	2.77%	2.79%	2.76%	2.71%	2.66%

Cap 2.5% annualisé	0.79%	0.86%	0.80%	0.82%	0.76%	0.78%
Taux financement Max	3.29%	3.36%	3.30%	3.32%	3.26%	3.28%

Cap 3% annualisé	0.58%	0.63%	0.56%	0.59%	0.55%	0.57%
Taux financement Max	3.58%	3.63%	3.56%	3.59%	3.55%	3.57%

Cap 3.5% annualisé	0.44%	0.46%	0.39%	0.42%	0.40%	0.42%
Taux financement Max	3.94%	3.96%	3.89%	3.92%	3.90%	3.92%

Prime des options en EUR						
Cap 0%	245 800	2 139 100	1 432 800	1 819 600	700 200	1 109 200
Cap 2.5%	72 500	661 900	411 000	544 100	197 300	323 700
Cap 3%	53 600	484 000	286 400	390 300	141 700	238 000
Cap 3.5%	40 100	354 900	198 100	279 900	103 000	177 400

Cotations indicatives

Voir comparaison des profils de couverture en annexe.

Cotations indicatives sans marge bancaire ou avec marge bancaire estimée. Une marge bancaire non négociée se situe généralement entre 0,10% et 0,20%.

Les marchés sont actuellement très volatils et peuvent faire varier ces prix significativement.

**Tunnel : A noter que nous ne recommandons pas ce produit puisque le risque de perte est illimité car le financement est déjà flooré. En effet, le plancher du Tunnel doublonne celui du financement. Ceci engendre une perte en cas de baisse de taux ou de retour aux taux négatifs.
De plus, ce produit ne rentre pas dans le cadre de la comptabilité de couverture puisqu'il est considéré comme spéculatif.**

Indications pour comparer les cotations entre elles:

- Le taux de swap représente le taux de financement de la partie couverte de la dette (hors problème spécifique du floor en cas de taux négatifs).
- La prime annualisée du cap représente le coût à payer sur la durée pour bénéficier du plafond (strike). Le taux de financement global est alors plafonné à strike + prime annualisée. Le cap permet de bénéficier de taux Euribor plus faibles que le strike, pour autant que le strike soit supérieur au plancher inclus dans le financement couvert.
- En cas de revente du cap avant échéance, la prime lissée non payée reste due, mais de ce montant sera déduit la valeur résiduelle (mark to market / fair value) du cap, qui peut excéder le montant de la prime restant due (par exemple si les taux ont monté).

Illustration des paiements en prime lissée : **H6 bis Cap 2,5%**

Fixing	Début	Fin	Paielement	Notionnel	Prime à payer	Restant à payer en cas de déboucement
26.01.2026	28.01.2026	28.04.2026	28.04.2026	7 150 000	12 460	-311 240
24.04.2026	28.04.2026	28.07.2026	28.07.2026	7 150 000	12 598	-298 642
24.07.2026	28.07.2026	28.10.2026	28.10.2026	7 875 000	14 028	-284 614
26.10.2026	28.10.2026	28.01.2027	28.01.2027	7 875 000	14 028	-270 586
26.01.2027	28.01.2027	28.04.2027	28.04.2027	13 000 000	22 654	-247 932
26.04.2027	28.04.2027	28.07.2027	28.07.2027	13 000 000	22 906	-225 026
26.07.2027	28.07.2027	28.10.2027	28.10.2027	12 100 000	21 554	-203 472
26.10.2027	28.10.2027	28.01.2028	28.01.2028	12 100 000	21 554	-181 918
26.01.2028	28.01.2028	28.04.2028	28.04.2028	12 100 000	21 320	-160 598
26.04.2028	28.04.2028	28.07.2028	28.07.2028	12 100 000	21 320	-139 278
26.07.2028	28.07.2028	30.10.2028	30.10.2028	19 600 000	35 673	-103 604
26.10.2028	30.10.2028	29.01.2029	29.01.2029	19 600 000	34 535	-69 070
25.01.2029	29.01.2029	30.04.2029	30.04.2029	19 600 000	34 535	-34 535
26.04.2029	30.04.2029	30.07.2029	30.07.2029	19 600 000	34 535	0

Prime lissée

0.78%

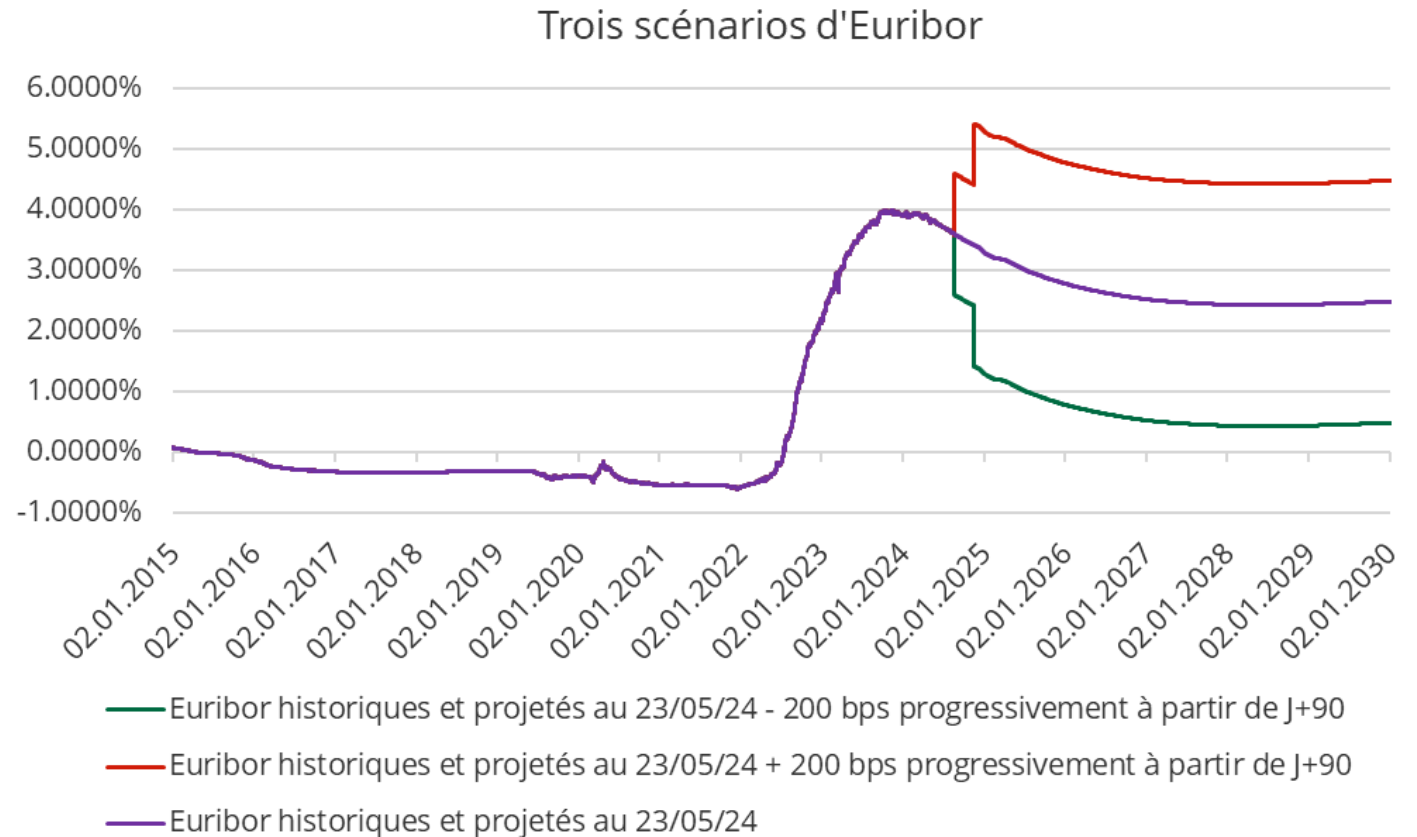
Total à payer

323 700

Simulation de frais financiers avec trois scénarios d'évolution des Euribor

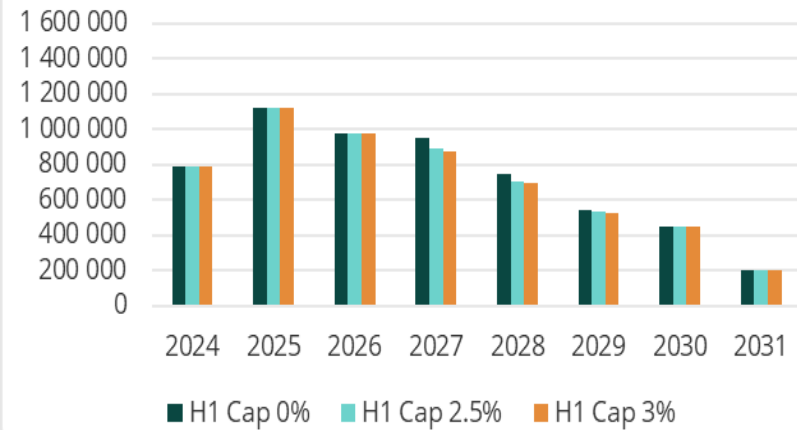
Toutes les simulations de frais financiers démarrent en **2024**.

Elles incluent la marge de crédit de **1,65%** (Prêt de Rachat et de Refinancement – Tranche A), **1,85%** (Prêt de Rachat et de Refinancement – Tranche B), **3,15%** (Crédit Non-Confirmé – Tranche A), **3,35%** (Crédit Non-Confirmé – Tranche B) l'impact de la variation des Euribor 3M, le coût des couvertures existantes et le coût de la couverture à mettre en place.

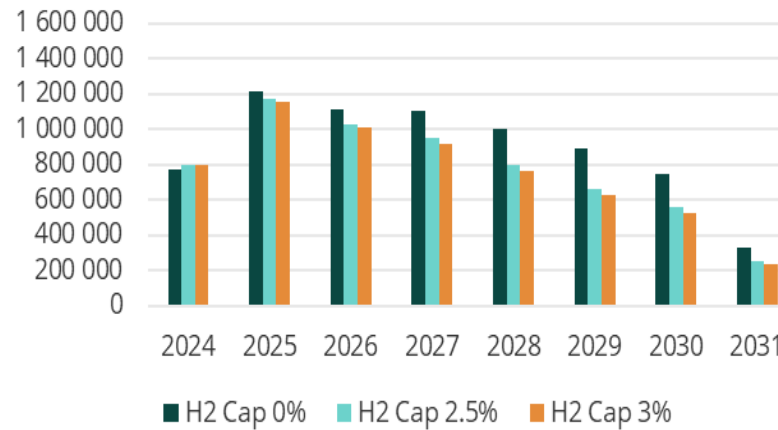


Simulation frais financiers selon la courbe des Euribor projetés -2%

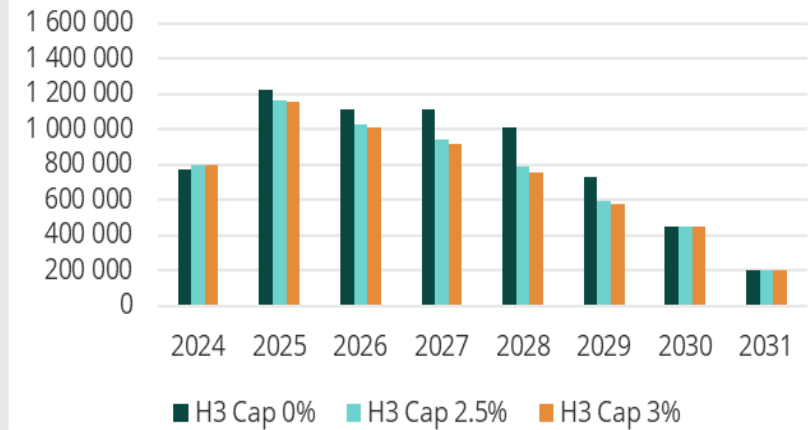
STRATEGIE H1



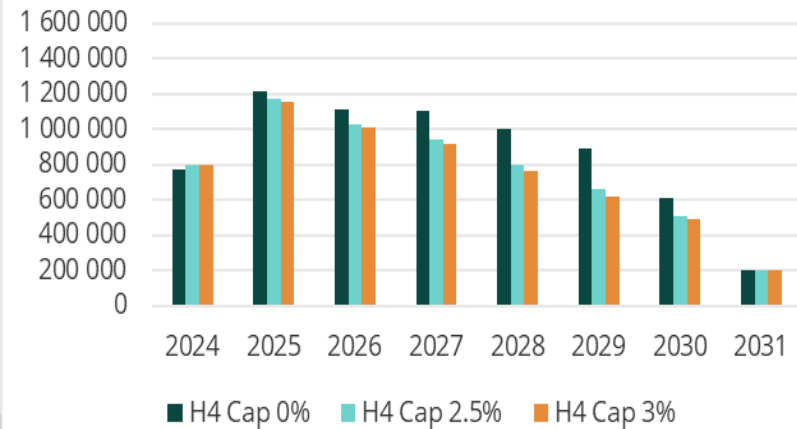
STRATEGIE H2



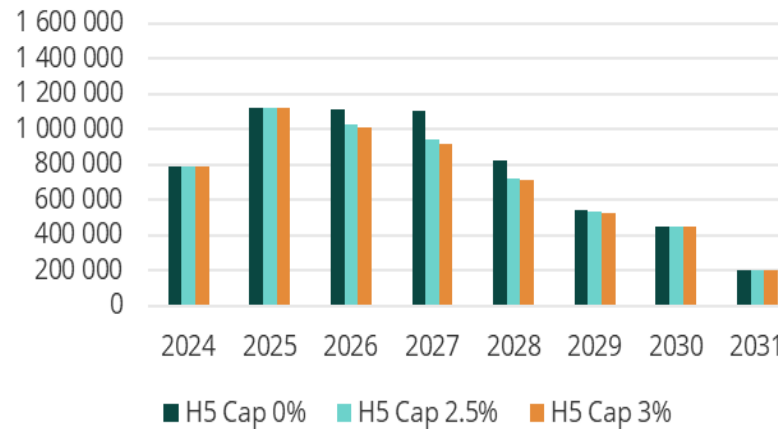
STRATEGIE H3



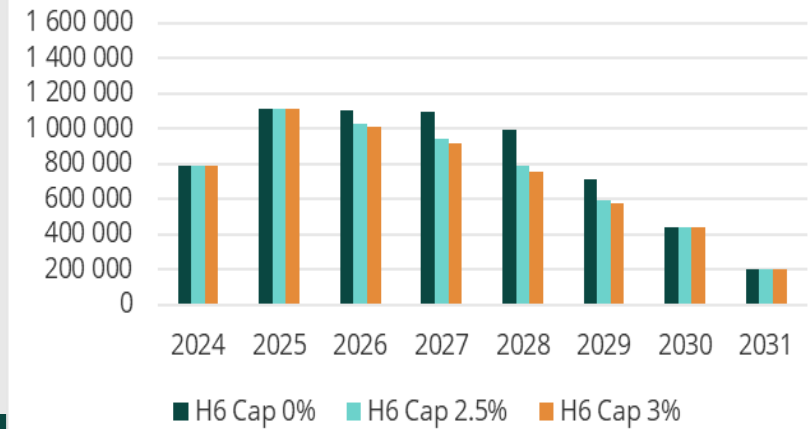
STRATEGIE H4



STRATEGIE H5

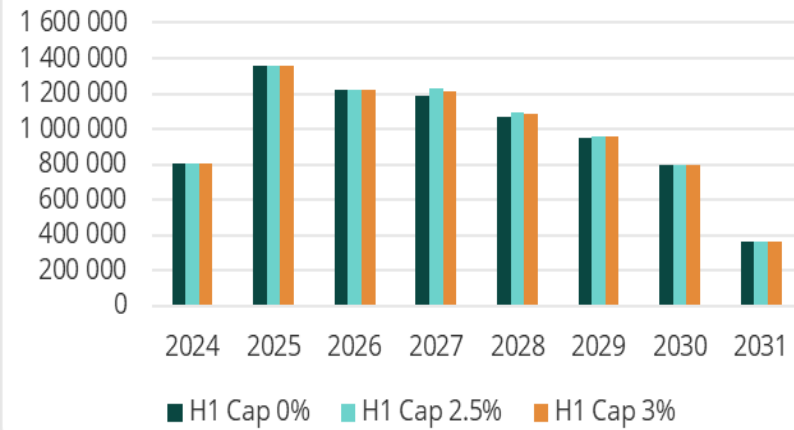


STRATEGIE H6

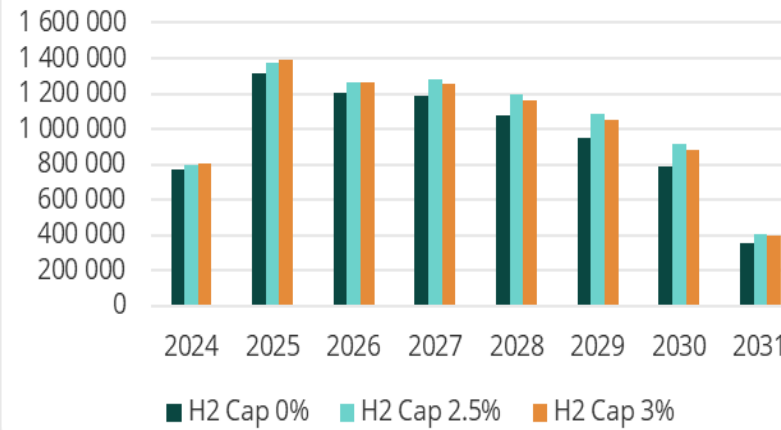


Simulation frais financiers selon la courbe des Euribor projetés

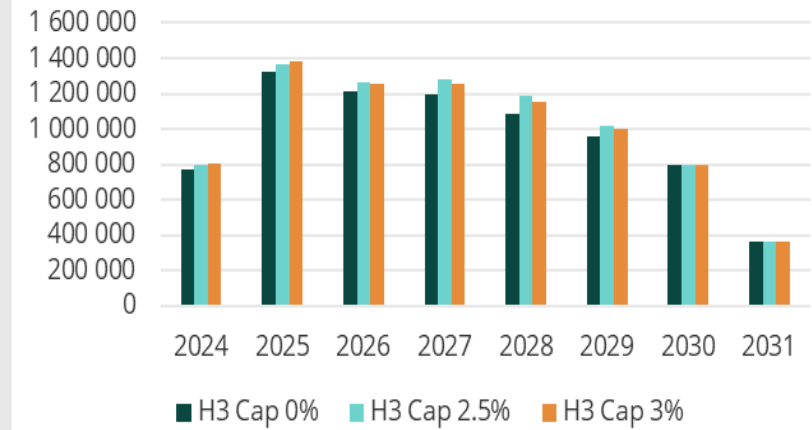
STRATEGIE H1



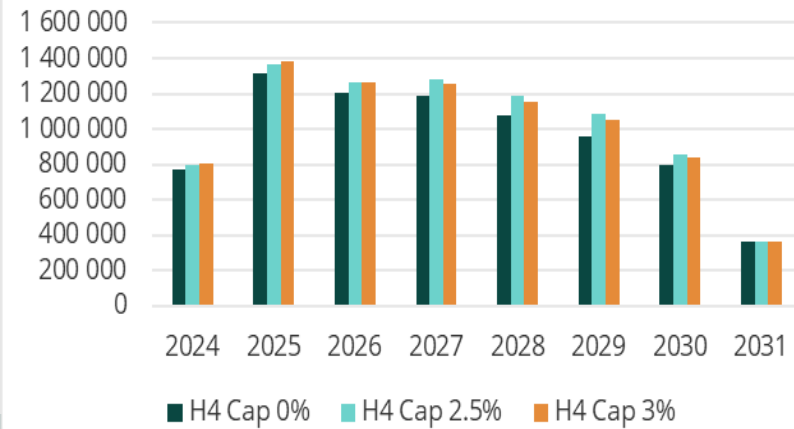
STRATEGIE H2



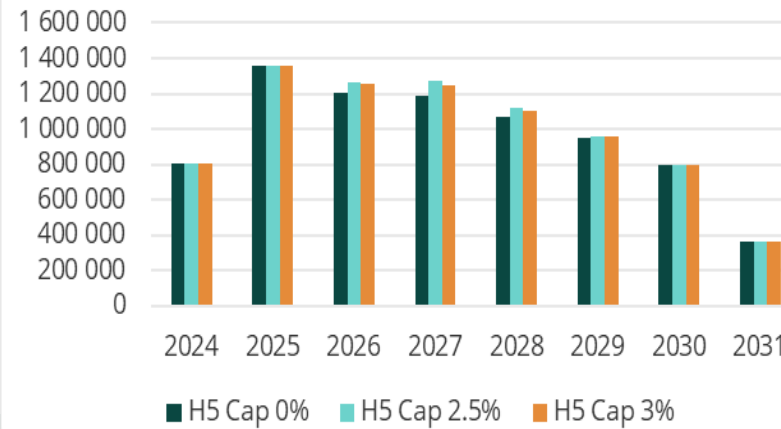
STRATEGIE H3



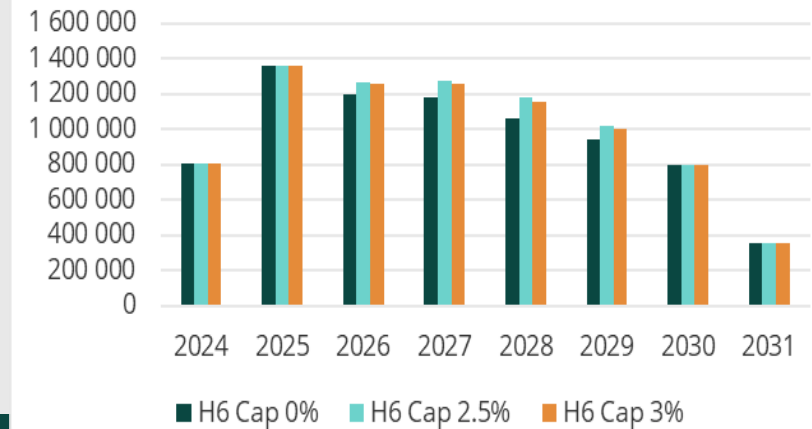
STRATEGIE H4



STRATEGIE H5

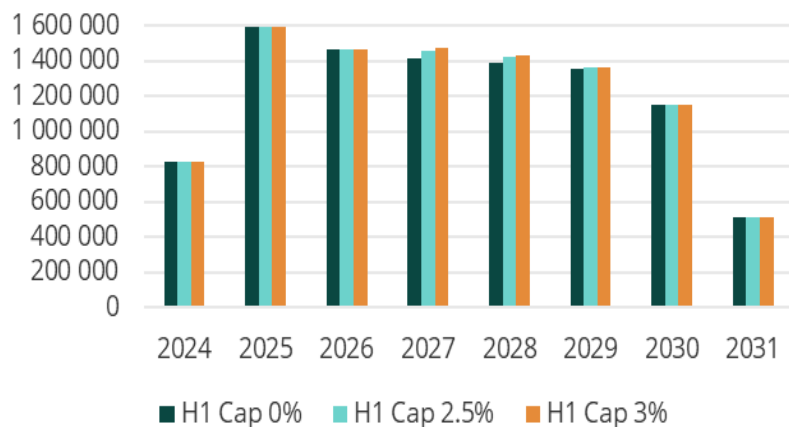


STRATEGIE H6

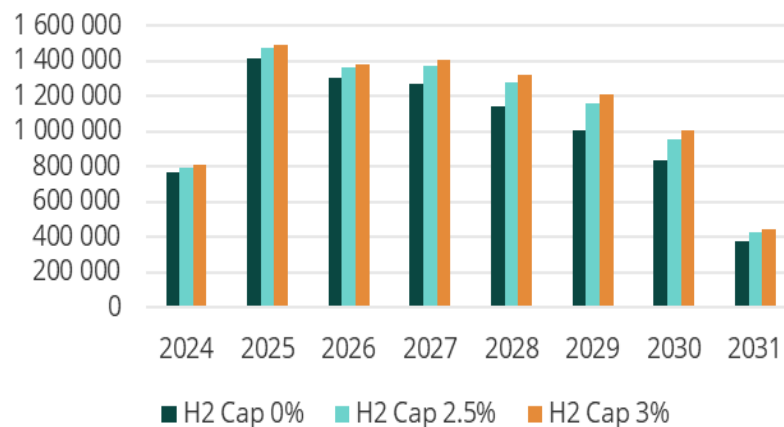


Simulation frais financiers selon la courbe des Euribor projetés +2%

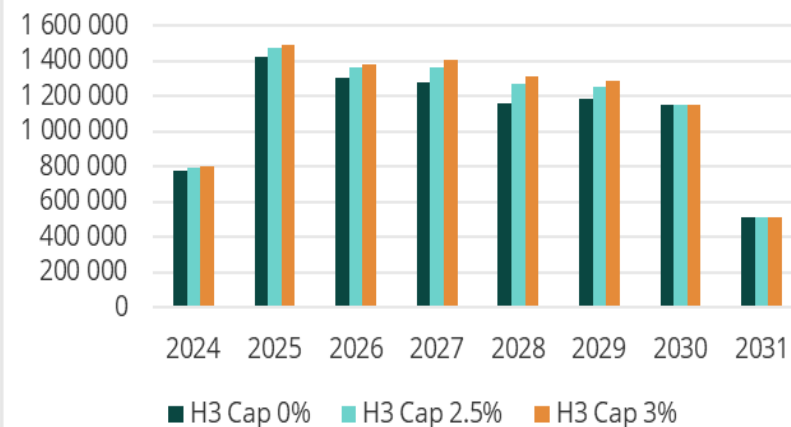
STRATEGIE H1



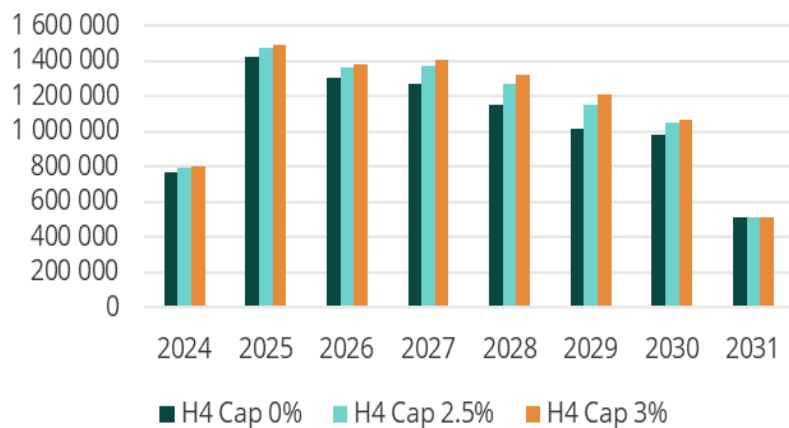
STRATEGIE H2



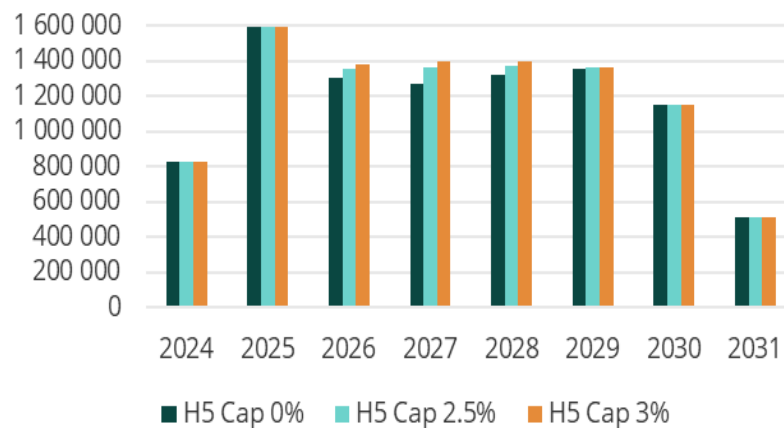
STRATEGIE H3



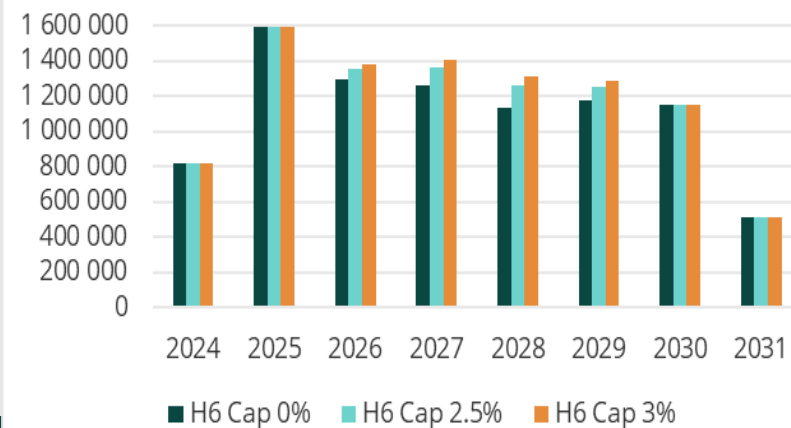
STRATEGIE H4



STRATEGIE H5

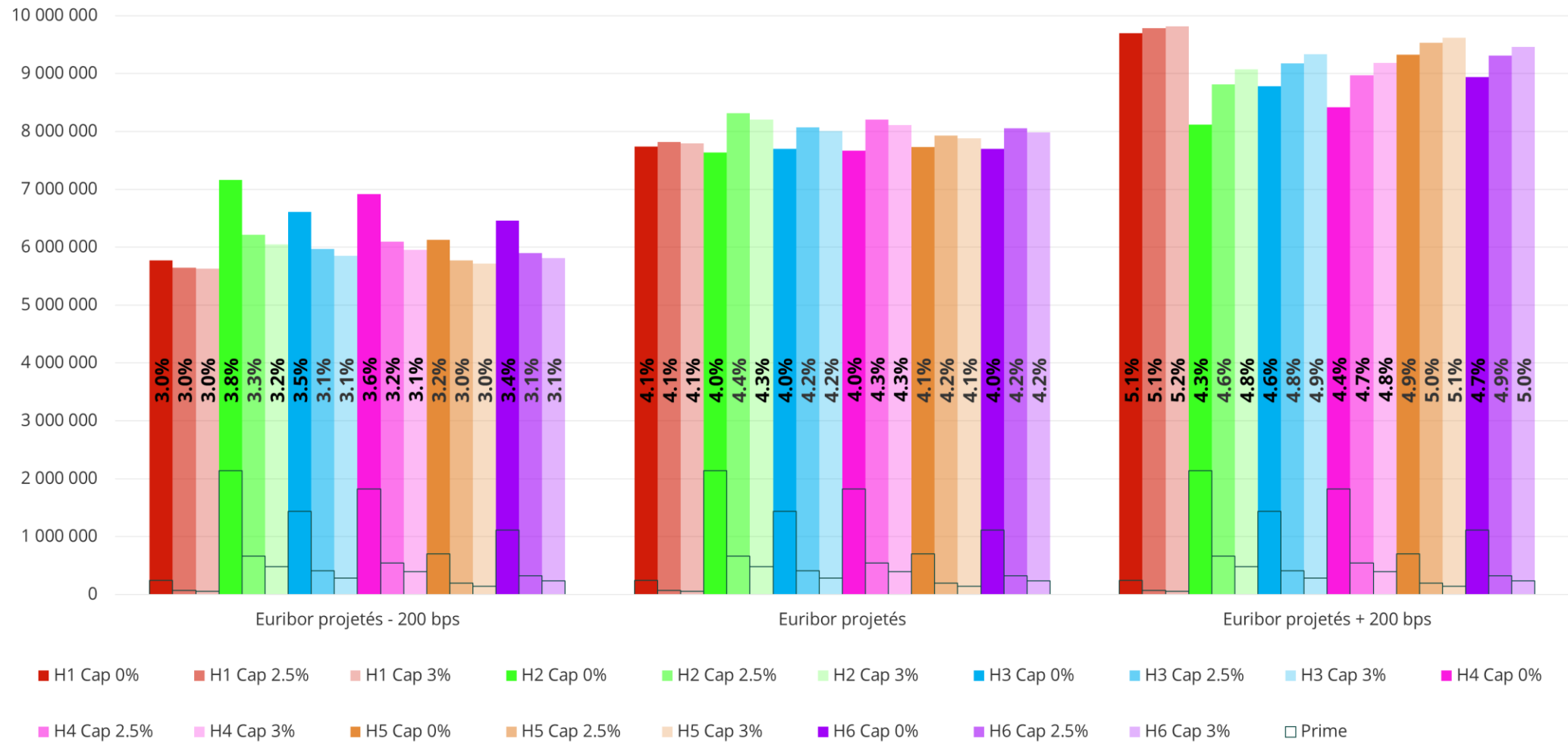


STRATEGIE H6



Synthèse simulation frais financiers

(sur la totalité de la dette, y compris coût des couvertures - approche TEG)



Synthèse simulation frais financiers

(sur la totalité de la dette, y compris coût des couvertures - approche TEG)

	STRATEGIE H1			STRATEGIE H2			STRATEGIE H3		
	H1 Cap 0%	H1 Cap 2.5%	H1 Cap 3%	H2 Cap 0%	H2 Cap 2.5%	H2 Cap 3%	H3 Cap 0%	H3 Cap 2.5%	H3 Cap 3%
Euribor projetés - 200 bps	5 773 179	5 647 093	5 628 193	7 161 688	6 217 295	6 047 604	6 609 530	5 966 395	5 850 004
Euribor projetés	7 735 950	7 814 123	7 795 589	7 638 010	8 313 926	8 201 078	7 696 214	8 067 867	8 003 478
Euribor projetés + 200 bps	9 698 721	9 781 202	9 813 458	8 114 332	8 812 547	9 069 730	8 782 897	9 173 560	9 331 453
	STRATEGIE H4			STRATEGIE H5			STRATEGIE H6		
	H4 Cap 0%	H4 Cap 2.5%	H4 Cap 3%	H5 Cap 0%	H5 Cap 2.5%	H5 Cap 3%	H6 Cap 0%	H6 Cap 2.5%	H6 Cap 3%
Euribor projetés - 200 bps	6 915 466	6 099 495	5 953 904	6 128 893	5 771 893	5 716 293	6 458 959	5 898 293	5 812 593
Euribor projetés	7 665 538	8 200 967	8 107 378	7 728 202	7 927 094	7 883 689	7 699 758	8 053 494	7 979 989
Euribor projetés + 200 bps	8 415 610	8 973 338	9 186 183	9 327 512	9 534 720	9 621 141	8 940 556	9 313 303	9 459 252

Tableaux d’amortissement

DATE FIXING	DATE DEPART	DATE FIN	DATE PAIEMENT	Prêt de Rachat et de Refinancement - Tranche A		Prêt de Rachat et de Refinancement - Tranche B		Crédit Non-Confirmé Tranche A		Crédit Non-Confirmé Tranche B		TOTAL DETTE	COUVERTURE EXISTANTE Totale	OBLIGATION COUVERTURE PRÊT DE REFINANCEM ENT :	OBLIGATION COUVERTURE CREDIT NON- CONFIRME:
				Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD				
20.05.2024	22.05.2024	29.07.2024	29.07.2024	0	20 200 000	0	13 500 000	0	0	0	0	33 700 000	19 715 000	0	0
25.07.2024	29.07.2024	28.10.2024	28.10.2024	2 100 000	18 100 000	0	13 500 000	0	0	0	0	31 600 000	25 175 000	18 960 000	0
24.10.2024	28.10.2024	28.01.2025	28.01.2025	0	18 100 000	0	13 500 000	0	0	0	0	31 600 000	25 175 000	18 960 000	0
24.01.2025	28.01.2025	28.04.2025	28.04.2025	0	18 100 000	0	13 500 000	-3 000 000	3 000 000	-2 000 000	2 000 000	36 600 000	25 175 000	18 960 000	0
24.04.2025	28.04.2025	28.07.2025	28.07.2025	0	18 100 000	0	13 500 000	0	3 000 000	0	2 000 000	36 600 000	25 175 000	18 960 000	0
24.07.2025	28.07.2025	28.10.2025	28.10.2025	3 000 000	15 100 000	0	13 500 000	0	3 000 000	0	2 000 000	33 600 000	21 450 000	17 160 000	3 000 000
24.10.2025	28.10.2025	28.01.2026	28.01.2026	0	15 100 000	0	13 500 000	0	3 000 000	0	2 000 000	33 600 000	21 450 000	17 160 000	3 000 000
26.01.2026	28.01.2026	28.04.2026	28.04.2026	0	15 100 000	0	13 500 000	0	3 000 000	0	2 000 000	33 600 000	21 450 000	17 160 000	3 000 000
24.04.2026	28.04.2026	28.07.2026	28.07.2026	0	15 100 000	0	13 500 000	0	3 000 000	0	2 000 000	33 600 000	21 450 000	17 160 000	3 000 000
24.07.2026	28.07.2026	28.10.2026	28.10.2026	3 000 000	12 100 000	0	13 500 000	600 000	2 400 000	0	2 000 000	30 000 000	17 725 000	15 360 000	2 640 000
26.10.2026	28.10.2026	28.01.2027	28.01.2027	0	12 100 000	0	13 500 000	0	2 400 000	0	2 000 000	30 000 000	17 725 000	15 360 000	2 640 000
26.01.2027	28.01.2027	28.04.2027	28.04.2027	0	12 100 000	0	13 500 000	0	2 400 000	0	2 000 000	30 000 000	12 600 000	15 360 000	2 640 000
26.04.2027	28.04.2027	28.07.2027	28.07.2027	0	12 100 000	0	13 500 000	0	2 400 000	0	2 000 000	30 000 000	12 600 000	15 360 000	2 640 000
26.07.2027	28.07.2027	28.10.2027	28.10.2027	3 000 000	9 100 000	0	13 500 000	600 000	1 800 000	0	2 000 000	26 400 000	10 500 000	13 560 000	2 280 000
26.10.2027	28.10.2027	28.01.2028	28.01.2028	0	9 100 000	0	13 500 000	0	1 800 000	0	2 000 000	26 400 000	10 500 000	13 560 000	2 280 000

Tableaux d’amortissement

DATE FIXING	DATE DEPART	DATE FIN	DATE PAIEMENT	Prêt de Rachat et de Refinancement - Tranche A		Prêt de Rachat et de Refinancement - Tranche B		Crédit Non-Confirmé Tranche A		Crédit Non-Confirmé Tranche B		TOTAL DETTE	COUVERTURE EXISTANTE Totale	OBLIGATION COUVERTURE PRÊT DE REFINANCEM ENT :	OBLIGATION COUVERTURE CREDIT NON CONFIRME:
				Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD				
26.01.2028	28.01.2028	28.04.2028	28.04.2028	0	9 100 000	0	13 500 000	0	1 800 000	0	2 000 000	26 400 000	10 500 000	13 560 000	2 280 000
26.04.2028	28.04.2028	28.07.2028	28.07.2028	0	9 100 000	0	13 500 000	0	1 800 000	0	2 000 000	26 400 000	10 500 000	13 560 000	2 280 000
26.07.2028	28.07.2028	30.10.2028	30.10.2028	3 000 000	6 100 000	0	13 500 000	600 000	1 200 000	0	2 000 000	22 800 000	0	0	1 920 000
26.10.2028	30.10.2028	29.01.2029	29.01.2029	0	6 100 000	0	13 500 000	0	1 200 000	0	2 000 000	22 800 000	0	0	1 920 000
25.01.2029	29.01.2029	30.04.2029	30.04.2029	0	6 100 000	0	13 500 000	0	1 200 000	0	2 000 000	22 800 000	0	0	1 920 000
26.04.2029	30.04.2029	30.07.2029	30.07.2029	0	6 100 000	0	13 500 000	0	1 200 000	0	2 000 000	22 800 000	0	0	1 920 000
26.07.2029	30.07.2029	29.10.2029	29.10.2029	3 000 000	3 100 000	0	13 500 000	600 000	600 000	0	2 000 000	19 200 000	0	0	0
25.10.2029	29.10.2029	28.01.2030	28.01.2030	0	3 100 000	0	13 500 000	0	600 000	0	2 000 000	19 200 000	0	0	0
24.01.2030	28.01.2030	29.04.2030	29.04.2030	0	3 100 000	0	13 500 000	0	600 000	0	2 000 000	19 200 000	0	0	0
25.04.2030	29.04.2030	29.07.2030	29.07.2030	0	3 100 000	0	13 500 000	0	600 000	0	2 000 000	19 200 000	0	0	0
25.07.2030	29.07.2030	28.10.2030	28.10.2030	3 100 000	0	0	13 500 000	600 000	0	0	2 000 000	15 500 000	0	0	0
24.10.2030	28.10.2030	28.01.2031	28.01.2031	0	0	0	13 500 000	0	0	0	2 000 000	15 500 000	0	0	0
24.01.2031	28.01.2031	28.04.2031	28.04.2031	0	0	0	13 500 000	0	0	0	2 000 000	15 500 000	0	0	0
24.04.2031	28.04.2031	28.07.2031	28.07.2031	0	0	0	13 500 000	0	0	0	2 000 000	15 500 000	0	0	0
24.07.2031	28.07.2031	28.10.2031	28.10.2031	0	0	13 500 000	0	0	0	2 000 000	0	0	0	0	0

Tableaux d’amortissement

DATE FIXING	DATE DEPART	DATE FIN	DATE PAIEMENT	H1 : OBLIGATION COUVERTURE GLOBALE	H1bis= H1 - Couv. Exist.	H2bis= H2 - Couv.Exist	H3bis= H3 - Couv.Exist	H4bis= H4 - Couv.Exist	H5bis= H5 - Couv.Exist	H6bis= H6 - Couv.Exist
20.05.2024	22.05.2024	29.07.2024	29.07.2024	0	0	0	0	0	0	0
25.07.2024	29.07.2024	28.10.2024	28.10.2024	18 960 000	0	6 425 000	6 425 000	6 425 000	0	0
24.10.2024	28.10.2024	28.01.2025	28.01.2025	18 960 000	0	6 425 000	6 425 000	6 425 000	0	0
24.01.2025	28.01.2025	28.04.2025	28.04.2025	18 960 000	0	6 425 000	6 425 000	6 425 000	0	0
24.04.2025	28.04.2025	28.07.2025	28.07.2025	18 960 000	0	6 425 000	6 425 000	6 425 000	0	0
24.07.2025	28.07.2025	28.10.2025	28.10.2025	20 160 000	0	7 150 000	7 150 000	7 150 000	0	0
24.10.2025	28.10.2025	28.01.2026	28.01.2026	20 160 000	0	7 150 000	7 150 000	7 150 000	0	0
26.01.2026	28.01.2026	28.04.2026	28.04.2026	20 160 000	0	7 150 000	7 150 000	7 150 000	7 150 000	7 150 000
24.04.2026	28.04.2026	28.07.2026	28.07.2026	20 160 000	0	7 150 000	7 150 000	7 150 000	7 150 000	7 150 000
24.07.2026	28.07.2026	28.10.2026	28.10.2026	18 000 000	275 000	7 875 000	7 875 000	7 875 000	7 875 000	7 875 000
26.10.2026	28.10.2026	28.01.2027	28.01.2027	18 000 000	275 000	7 875 000	7 875 000	7 875 000	7 875 000	7 875 000
26.01.2027	28.01.2027	28.04.2027	28.04.2027	18 000 000	5 400 000	13 000 000	13 000 000	13 000 000	13 000 000	13 000 000
26.04.2027	28.04.2027	28.07.2027	28.07.2027	18 000 000	5 400 000	13 000 000	13 000 000	13 000 000	13 000 000	13 000 000
26.07.2027	28.07.2027	28.10.2027	28.10.2027	15 840 000	5 340 000	12 100 000	12 100 000	12 100 000	12 100 000	12 100 000
26.10.2027	28.10.2027	28.01.2028	28.01.2028	15 840 000	5 340 000	12 100 000	12 100 000	12 100 000	12 100 000	12 100 000

Tableaux d’amortissement

DATE FIXING	DATE DEPART	DATE FIN	DATE PAIEMENT	H1 : OBLIGATION COUVERTURE GLOBALE	H1bis= H1 - Couv. Exist.	H2bis= H2 - Couv.Exist	H3bis= H3 - Couv.Exist	H4bis= H4 - Couv.Exist	H5bis= H5 - Couv.Exist	H6bis= H6 - Couv.Exist
26.01.2028	28.01.2028	28.04.2028	28.04.2028	15 840 000	5 340 000	12 100 000	12 100 000	12 100 000	12 100 000	12 100 000
26.04.2028	28.04.2028	28.07.2028	28.07.2028	15 840 000	5 340 000	12 100 000	12 100 000	12 100 000	12 100 000	12 100 000
26.07.2028	28.07.2028	30.10.2028	30.10.2028	1 920 000	1 920 000	19 600 000	19 600 000	19 600 000	1 920 000	19 600 000
26.10.2028	30.10.2028	29.01.2029	29.01.2029	1 920 000	1 920 000	19 600 000	19 600 000	19 600 000	1 920 000	19 600 000
25.01.2029	29.01.2029	30.04.2029	30.04.2029	1 920 000	1 920 000	19 600 000	19 600 000	19 600 000	1 920 000	19 600 000
26.04.2029	30.04.2029	30.07.2029	30.07.2029	1 920 000	1 920 000	19 600 000	19 600 000	19 600 000	1 920 000	19 600 000
26.07.2029	30.07.2029	29.10.2029	29.10.2029	0	0	16 600 000	0	16 600 000	0	0
25.10.2029	29.10.2029	28.01.2030	28.01.2030	0	0	16 600 000	0	16 600 000	0	0
24.01.2030	28.01.2030	29.04.2030	29.04.2030	0	0	16 600 000	0	16 600 000	0	0
25.04.2030	29.04.2030	29.07.2030	29.07.2030	0	0	16 600 000	0	16 600 000	0	0
25.07.2030	29.07.2030	28.10.2030	28.10.2030	0	0	13 500 000	0	0	0	0
24.10.2030	28.10.2030	28.01.2031	28.01.2031	0	0	13 500 000	0	0	0	0
24.01.2031	28.01.2031	28.04.2031	28.04.2031	0	0	13 500 000	0	0	0	0
24.04.2031	28.04.2031	28.07.2031	28.07.2031	0	0	13 500 000	0	0	0	0
24.07.2031	28.07.2031	28.10.2031	28.10.2031	0	0	0	0	0	0	0

Etapes suivantes

Finaliser un choix de stratégie et lancer l'appel d'offres avec les banques.

Choisir la banque de couverture et travailler sur la documentation et les lignes de risque.

Organiser la transaction.

Annexes

- Valorisation couvertures existantes
- Courbes des Euribor utilisés pour les simulations de frais financiers
- Clauses contractuelles
- Fiches produits

Valorisation des couvertures en vie (GRINTA)

Date : 29/04/2024

Allocation/Link ID	Strategy ID	Trade ID	Counterparty	Trade	Effective	Maturity	Trade Type	Strike	Index	Initial Notional	Outstanding Notional
Derivatives - Cap											
CDN01-D	CDN01-D	1	CDN / SMC	03-Aug-22	28-Oct-22	28-Jul-28	BUY Cap	0.0000%	Euribor3m	EUR 12 600 000.00	EUR 11 340 000.00
CDN01-D	CDN01-D	2	CDN / SMC	03-Aug-22	28-Oct-22	28-Jul-28	Premium PAY	1.7400%		EUR 12 600 000.00	EUR 11 340 000.00
											11 340 000.00
										TOTAL	11 340 000.00

Valuation					
EUR					
Fair Value *		Intrinsic Value	Time Value	Fair Value **	Accrued Interests
14.10%	1 598 772.81	1 583 266.29	15 506.52	1 598 772.81	-
-8.39%	-951 473.73	-	-951 473.73	-950 925.63	-548.10
	647 299.08	1 583 266.29	-935 967.21	647 847.18	-548.10
	647 299.08	1 583 266.29	-935 967.21	647 847.18	-548.10

Valorisation des couvertures en vie (PROPOLIS DEVELOPPEMENT)

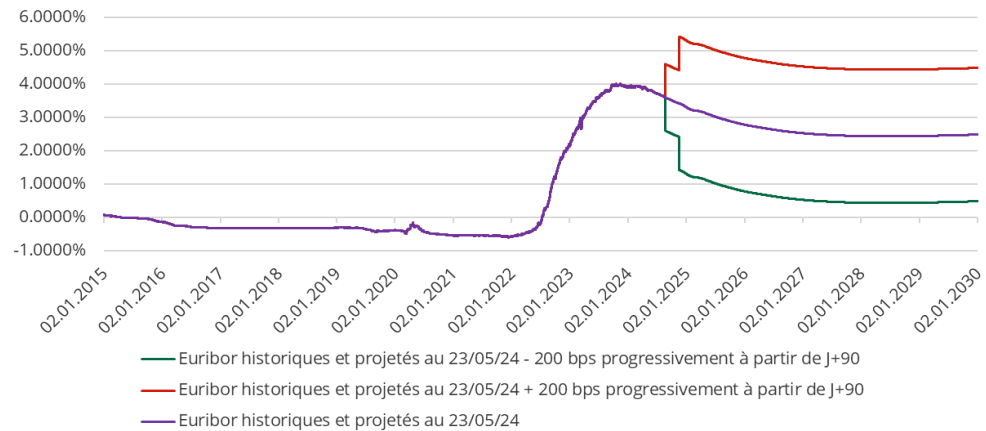
Date : 29/04/2024

Allocation/Link ID	Strategy ID	Trade ID	Counterparty	Trade	Effective	Maturity	Trade Type	Strike	Index	Initial Notional	Outstanding Notional
Derivatives - Cap											
SG01-D	SG01-D	2	SG	13-Oct-21	29-Oct-21	29-Jan-27	BUY Cap	0.0000%	Euribor3m	EUR 7 465 000.00	EUR 7 695 000.00
SG01-D	SG01-D	3	SG	13-Oct-21	29-Oct-21	29-Jan-27	Premium PAY	0,25%		EUR 7 465 000.00	EUR 7 695 000.00
										7 695 000.00	
										TOTAL	7 695 000.00

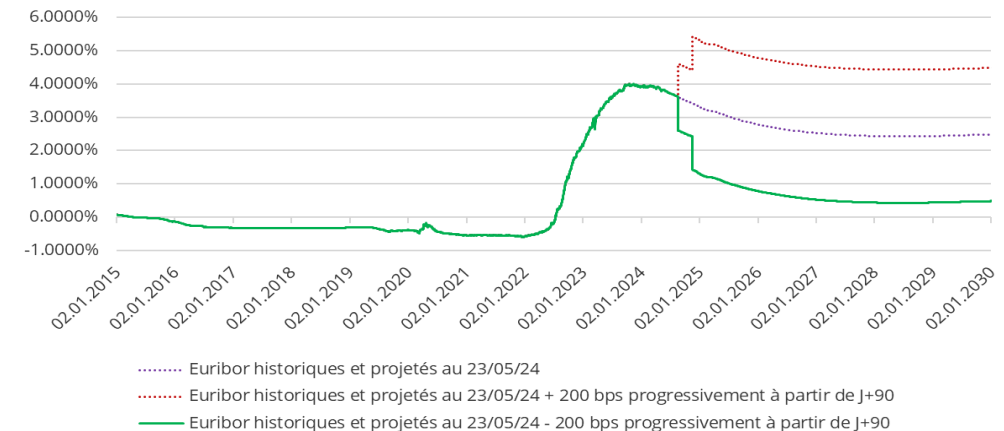
Valuation					
EUR					
Fair Value *		Intrinsic Value	Time Value	Fair Value **	Accrued Interests
11.85%	911 635.18	902 470.26	9 164.92	910 944.37	690.81
-0.87%	-67 018.53	-	-67 018.53	-63 598.53	-3 420.00
844 616.65		902 470.26	-57 853.61	847 345.84	-2 729.19
844 616.65		902 470.26	-57 853.61	847 345.84	-2 729.19

Courbes des Euribor utilisés pour les simulations de frais financiers

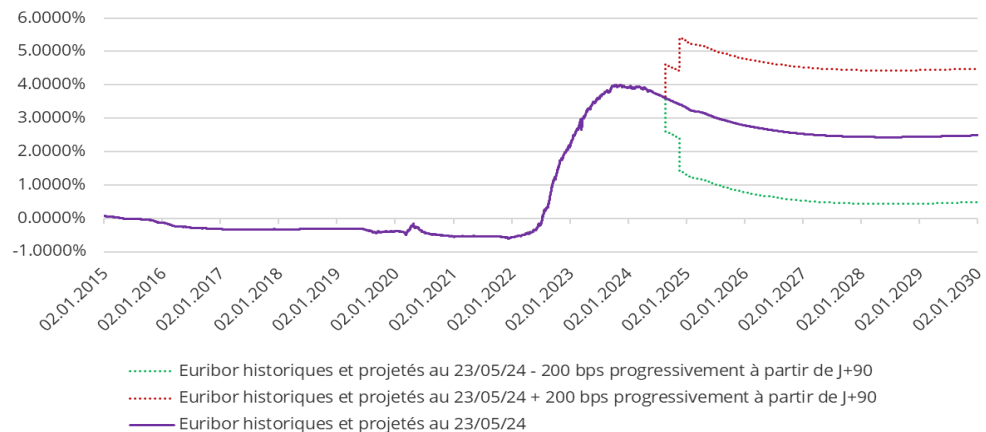
Trois scénarios d'Euribor



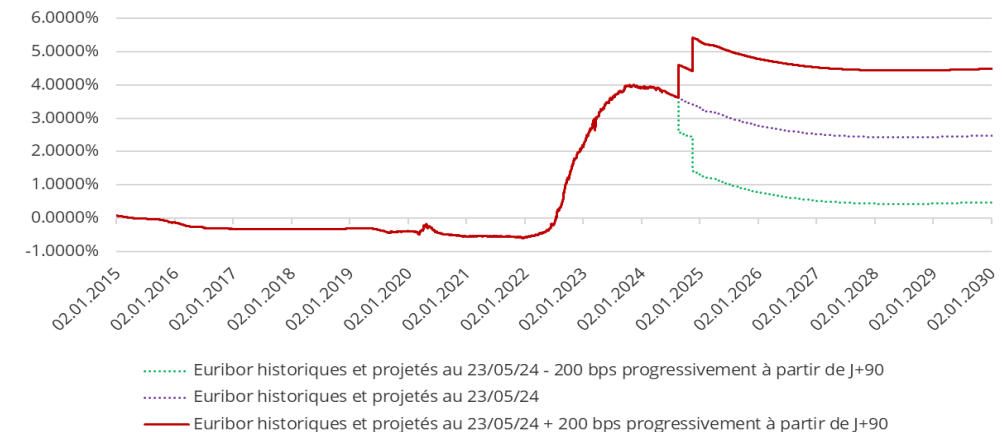
Courbe des Euribor projetés - 200 bps



Courbe des Euribor projetés



Courbe des Euribor projetés + 200 bps



Clauses contractuelles

Financement

DATE	[**] 2024
------	-----------

GRINTA
(Emprunteur)
- et -
SOCIETE GENERALE
(Arrangeur Mandaté)
- et -
SOCIETE GENERALE
(Agent et Agent des Sûretés)
- et -
BNP PARIBAS
CAISSE D'EPARGNE CEPAC
CIC LYONNAISE DE BANQUE
SOCIETE GENERALE
(Prêteurs)

CONTRAT DE CREDITS

"Fusion Autorisée" désigne l'opération de fusion simplifiée (fusion-absorption) ou de transmission universelle de patrimoine envisagée entre l'Emprunteur (en qualité d'entité absorbante) et Propolis Développement (en qualité d'entité absorbée).

Clauses contractuelles

Financement

- (A) L'Emprunteur a demandé aux Prêteurs de mettre à la disposition de l'Emprunteur :
- (a) un prêt d'un montant total en principal de trente-trois millions sept cent mille euros (33.700.000 EUR), divisé en deux tranches, destiné à (i) refinancer les Dettes à Refinancer (notamment au moyen de l'Avance en Compte Courant Refinancement) et les frais y afférents et (ii) financer le Rachat des Actions (tels que définis ci-après) ; et
 - (b) sous réserve de confirmation conformément aux stipulations de l'Article 7, une ouverture de crédit non-confirmée d'un montant maximum en principal de quinze millions d'euros (15.000.000 EUR), divisée en deux tranches, destinée à :
 - (i) (1) financer ou refinancer totalement ou partiellement une ou plusieurs Opération(s) de Croissance Externe Autorisée(s) (telle(s) que définie(s) ci-après) devant être réalisée(s) par l'Emprunteur et les frais y afférents, et (2) financer ou refinancer une ou plusieurs Avance(s) en Compte Courant Croissance Externe (telle(s) que définie(s) ci-après) ; et
 - (ii) (1) financer ou refinancer totalement ou partiellement un ou plusieurs Investissement(s) Autorisé(s) (tel(s) que défini(s) ci-après) réalisé(s) ou devant être réalisé(s) par l'Emprunteur et/ou (2) financer une ou plusieurs Avance(s) en Compte Courant Investissements (telle(s) que définie(s) ci-après).

4.1 Montant et objet du Prêt de Rachat et de Refinancement

- (a) Les Prêteurs Tranche A du Prêt de Rachat et de Refinancement et les Prêteurs Tranche B du Prêt de Rachat et de Refinancement consentent à mettre à la disposition de l'Emprunteur, conformément aux stipulations du Contrat, le Prêt de Rachat et de Refinancement divisé en :
 - (i) une Tranche A du Prêt de Rachat et de Refinancement d'un montant total en principal de vingt millions deux cent mille euros (20.200.000 EUR), devant être mise à disposition par les Prêteurs Tranche A du Prêt de Rachat et de Refinancement ; et
 - (ii) une Tranche B du Prêt de Rachat et de Refinancement d'un montant total en principal de treize millions cinq cent mille euros (13.500.000 EUR), devant être mise à disposition par les Prêteurs Tranche B du Prêt de Rachat et de Refinancement,

avant pour objet de (i) refinancer les Dettes à Refinancer (notamment au moyen de l'Avance en Compte Courant Refinancement) et les frais y afférents et (ii) financer le Rachat des Actions.

Clauses contractuelles

Financement

"Engagement Tranche A du Crédit Non-Confirmé" désigne, en cas de confirmation du Crédit Non-Confirmé conformément aux stipulations de l'Article 7, pour chacun des Prêteurs Tranche A du **Crédit Non-Confirmé**, le montant maximum en principal que ce Prêteur Tranche A du **Crédit Non-Confirmé** s'engagerait à mettre à disposition de l'Emprunteur au titre de la Tranche A du **Crédit Non-Confirmé** dans les conditions de l'Article 7, tel que diminué, réduit à zéro ou annulé le cas échéant en vertu du Contrat.

"Engagement Tranche B du Crédit Non-Confirmé" désigne, en cas de confirmation du Crédit Non-Confirmé conformément aux stipulations de l'Article 7, pour chacun des Prêteurs Tranche B du **Crédit Non-Confirmé**, le montant maximum en principal que ce Prêteur Tranche B du **Crédit Non-Confirmé** s'engagerait à mettre à disposition de l'Emprunteur au titre de la Tranche B du **Crédit Non-Confirmé** dans les conditions de l'Article 7, tel que diminué, réduit à zéro ou annulé le cas échéant en vertu du Contrat.

Clauses contractuelles

Remboursement

8.1 Remboursement normal du Prêt de Rachat et de Refinancement

- (a) La Tranche A du Prêt de Rachat et de Refinancement sera remboursée en principal conformément à l'échéancier suivant :

Date	Montant remboursé
28 juillet 2024	2.100.000 EUR
28 juillet 2025	3.000.000 EUR
28 juillet 2026	3.000.000 EUR
28 juillet 2027	3.000.000 EUR
28 juillet 2028	3.000.000 EUR
28 juillet 2029	3.000.000 EUR
Date d'Échéance Finale Tranche A du Prêt de Rachat et de Refinancement	3.100.000 EUR

L'Emprunteur devra avoir remboursé l'intégralité de la Tranche A du Prêt de Rachat et de Refinancement au plus tard à la Date d'Échéance Finale Tranche A du Prêt de Rachat et de Refinancement.

- (b) La Tranche B du Prêt de Rachat et de Refinancement sera remboursée en principal en une seule fois à la Date d'Échéance Finale Tranche B du Prêt de Rachat et de Refinancement.

8.2 Remboursement normal du Crédit Non-Confirmé

(a) Remboursement normal de la Tranche A du Crédit Non-Confirmé

- (i) En cas de mise à disposition du Crédit Non-Confirmé dans les conditions de l'Article 7 :
- (1) les Tirages Tranche A du Crédit Non-Confirmé effectués par l'Emprunteur au cours de la Période de Disponibilité Crédit Non-Confirmé 1, seront consolidés le 28 juillet 2025 (la "**Date de Consolidation Crédit Non-Confirmé 1**"). Le montant ainsi consolidé sera remboursé par l'Emprunteur en cinq (5) échéances annuelles consécutives constantes d'un montant égal à un cinquième (1/5^{ème}), la première échéance intervenant le 28 juillet 2025 et la dernière échéance intervenant à la Date d'Echéance Finale Tranche A du Crédit Non-Confirmé ;

Clauses contractuelles

Remboursement

"Date d'Échéance Finale Tranche A du Crédit Non-Confirmé" désigne, s'il y a lieu, le 28 juillet 2030.

"Date d'Échéance Finale Tranche A du Prêt de Rachat et de Refinancement" désigne le 28 juillet 2030.

"Date d'Échéance Finale Tranche B du Crédit Non-Confirmé" désigne, s'il y a lieu, le 28 juillet 2031.

"Date d'Échéance Finale Tranche B du Prêt de Rachat et de Refinancement" désigne le 28 juillet 2031.

"Date de Confirmation Crédit Non-Confirmé" a le sens donné à ce terme à l'Article 7.1(a).

"Date de Consolidation Crédit Non-Confirmé 1" a la signification qui lui est attribuée à l'Article 8.2(a)(i)(1).

"Date de Consolidation Crédit Non-Confirmé 2" a la signification qui lui est attribuée à l'Article 8.2(a)(i)(2).

Clauses contractuelles

Intérêts

9.	INTERETS
9.1	Intérêts afférents au Prêt de Rachat et de Refinancement
(a)	Pour chaque Période d'Intérêts Prêt de Rachat et de Refinancement :
(i)	<u>l'Encours</u> Global Tranche A du Prêt de Rachat et de Refinancement portera intérêts à un taux annuel égal à la somme de l'EURIBOR trois (3) mois et de la Marge Tranche A du Prêt de Rachat et de Refinancement ; et
(ii)	<u>l'Encours</u> Global Tranche B du Prêt de Rachat et de Refinancement portera intérêts à un taux annuel égal à la somme de l'EURIBOR trois (3) mois et de la Marge Tranche B du Prêt de Rachat et de Refinancement.
	<u>étant</u> précisé que, par dérogation à ce qui précède : <u>[Première période à compléter en fonction de la date de closing]</u>
(1)	<u>pour</u> ce qui concerne la première Période d'Intérêts Tranche A du Prêt de Rachat et de Refinancement et la première Période d'Intérêts Tranche B du Prêt de Rachat et de Refinancement
	débutant à la Date de Versement Prêt de Rachat et de Refinancement et se terminant le [***] :
	- <u>l'Encours</u> Global Tranche A du Prêt de Rachat et de Refinancement portera intérêts à un taux annuel égal à la somme de l'€STR et de la Marge Tranche A du Prêt de Rachat et de Refinancement ; et
	- <u>l'Encours</u> Global Tranche B du Prêt de Rachat et de Refinancement portera intérêts à un taux annuel égal à la somme de l'€STR et de la Marge Tranche B du Prêt de Rachat et de Refinancement ;
(2)	<u>pour</u> ce qui concerne la deuxième Période d'Intérêts Tranche A du Prêt de Rachat et de Refinancement et la deuxième Période d'Intérêts Tranche B du Prêt de Rachat et de Refinancement
	débutant le [***] et se terminant le [***] :
	- <u>l'Encours</u> Global Tranche A du Prêt de Rachat et de Refinancement portera intérêts à un taux annuel égal à la somme de l'EURIBOR et de la Marge Tranche A du Prêt de Rachat et de Refinancement ; et
	- <u>l'Encours</u> Global Tranche B du Prêt de Rachat et de Refinancement portera intérêts à un taux annuel égal à la somme de l'EURIBOR et de la Marge Tranche B du Prêt de Rachat et de Refinancement.

Clauses contractuelles

Intérêts

"Date de Paiement d'Intérêts" désigne le dernier jour de toute Période d'Intérêts.

"Période d'Intérêts Prêt de Rachat et de Refinancement" désigne, selon le contexte, une Période d'Intérêts Tranche A du Prêt de Rachat et de Refinancement ou une Période d'Intérêts Tranche B du Prêt de Rachat et de Refinancement.

"EURIBOR" désigne, pour un Tirage :

- (a) le Taux Écran applicable à onze (11) heures (heure de Bruxelles) à la Date de Détermination du Taux et pour une période égale en durée à celle de la Période d'Intérêts de ce Tirage ; ou
- (b) le taux tel qu'autrement déterminé conformément à l'Article 11,

et si, dans les deux cas, ce taux est inférieur à zéro, l'EURIBOR sera réputé être égal à zéro.

10. PERIODES D'INTERETS

10.1 Périodes d'Intérêts au titre du Prêt de Rachat et de Refinancement

- (a) Toute Période d'Intérêts Prêt de Rachat et de Refinancement sera d'une durée de trois (3) mois, étant précisé que par dérogation à ce qui précède : **[Première période d'intérêts dérogatoire à compléter en fonction de la date de closing]**
 - (i) la première Période d'Intérêts Tranche A du Prêt de Rachat et de Refinancement commencera à la Date de Signature et se terminera le [***] et la deuxième Période d'Intérêts Tranche A du Prêt de Rachat et de Refinancement commencera le [***] et se terminera le [***] ; et
 - (ii) la première Période d'Intérêts Tranche B du Prêt de Rachat et de Refinancement commencera à la Date de Signature et se terminera le [***] et la deuxième Période d'Intérêts Tranche B du Prêt de Rachat et de Refinancement commencera le [***] et se terminera le [***].
- (b) Toute Période d'Intérêts Prêt de Rachat et de Refinancement commencera le dernier jour (inclus) de la Période d'Intérêts Prêt de Rachat et de Refinancement précédente et se terminera le dernier jour (exclu) de la Période d'Intérêts Prêt de Rachat et de Refinancement concernée étant précisé, d'une part, que si ce jour n'est pas un Jour Ouvré, cette Période d'Intérêts Prêt de Rachat et de Refinancement se terminera le Jour Ouvré suivant, sauf s'il en résulte un report au mois civil suivant, auquel cas cette Période d'Intérêts Prêt de Rachat et de Refinancement se terminera le Jour Ouvré précédent, et d'autre part, qu'un même jour ne pourra porter intérêts au titre de deux (2) Périodes d'Intérêts Prêt de Rachat et de Refinancement.

Clauses contractuelles

Intérêts

9.5 Ajustement des Marges

- (a) La Marge Tranche A du Prêt de Rachat et de Refinancement et la Marge Tranche B du Prêt de Rachat et de Refinancement seront ajustées annuellement (et pour la première fois au titre de la Période de Test s'achevant le 31 décembre 2024) en fonction du niveau du Ratio R1 indiqué dans chaque Attestation de Ratios Financiers remise à l'Agent conformément aux stipulations de l'Article 20.1(e) et selon le tableau ci-dessous :

Ratio R1	Marge Tranche A Prêt de Rachat et de Refinancement	Marge Tranche B Prêt de Rachat et de Refinancement
Ratio R1 $\geq$ 3,50	1,85% l'an	2,05% l'an
$2,50 \leq$ Ratio R1 $<$ 3,50	1,65% l'an	1,85% l'an
$2,00 \leq$ Ratio R1 $<$ 2,50	1,45% l'an	1,65% l'an
$1,50 \leq$ Ratio R1 $<$ 2,00	1,25% l'an	1,45% l'an
Ratio R1 $<$ 1,50	1,05% l'an	1,25% l'an

"Marge Tranche A du Prêt de Rachat et de Refinancement" désigne le taux d'un virgule soixante-cinq pour cent (1,65%) l'an, sous réserve de tout ajustement conformément aux stipulations de l'Article 9.5.

"Marge Tranche B du Prêt de Rachat et de Refinancement" désigne le taux d'un virgule quatre-vingt-cinq pour cent (1,85%) l'an, sous réserve de tout ajustement conformément aux stipulations de l'Article 9.5.

- (iv) la Marge Tranche A du Crédit Non-Confirmé et la Marge Tranche B du Crédit Non-Confirmé (ainsi que, le cas échéant, les niveaux d'ajustement proposés pour les besoins de l'Article 9.5) étant précisé que (i) la Marge Tranche A du Crédit Non-Confirmé ne pourra être supérieure à la Marge Tranche A du Prêt de Rachat et de Refinancement augmentée de cent cinquante (150) points de base l'an et que (ii) la Marge Tranche B du Crédit Non-Confirmé ne pourra être supérieure à la Marge Tranche B du Prêt de Rachat et de Refinancement augmentée de cent cinquante (150) points de base l'an ; et

Clauses contractuelles

Obligation de couverture

(n) Contrat(s) de Couverture

(i) L'Emprunteur s'engage :

(1) à conclure avec une ou plusieurs Banque(s) de Couverture :

- au plus tard à l'expiration d'un délai de six (6) mois suivant la Date de Réalisation, le(s) Contrat(s) de Couverture Prêt de Rachat et de Refinancement ; et
- s'il y a lieu, au plus tard à l'expiration d'un délai de quatre (4) mois suivant chaque Date de Consolidation Crédit Non-Confirmé, un ou plusieurs Contrat(s) de Couverture Crédit Non-Confirmé ; et

(2) à fournir à l'Agent, au plus tard dans les délais visés au paragraphe (1) ci-dessus, une copie, certifiée conforme par un représentant habilité de l'Emprunteur, du(des) Contrat(s) de Couverture concerné(s), dûment signé(s) par l'Emprunteur et la(les) Banque(s) de Couverture.

(ii) Il est précisé que :

(1) le Contrat et le(s) Contrat(s) de Couverture seront des contrats distincts et la résiliation du(des) Contrat(s) de Couverture se fera conformément aux stipulations dudit(desdits) Contrat(s) de Couverture et pourra se traduire par le paiement d'une soultte de résiliation en faveur, selon le cas, d'une(des) Banque(s) de Couverture ou de l'Emprunteur ; et

(2) le remboursement ou l'annulation partiel(le) ou total(e) des Crédits se fera sans pénalité sous réserve toutefois du paiement, le cas

échéant, des Coûts de Réemploi et des coûts liés à la résiliation de tout Contrat de Couverture.

"**Contrat(s) de Couverture Crédit Non-Confirmé**" désigne, s'il y a lieu, le(s) contrat(s) de couverture de risques de taux d'intérêts couvrant soixante pour cent (60%) minimum de l'Encours Global Crédit Non-Confirmé pour une durée minimum de quatre (4) ans, contre les conséquences d'une hausse de l'EURIBOR trois (3) mois de plus de deux cent (200) points de base par rapport à sa valeur à la Date de Consolidation Crédit Non-Confirmé concernée et devant être conclu(s) par l'Emprunteur et la(les) Banque(s) de Couverture conformément à l'Article 20.3(m).

(a) Contrat(s) de Couverture

(i) L'Emprunteur s'engage :

(1) à conclure avec une ou plusieurs Banque(s) de Couverture :

- au plus tard à l'expiration d'un délai de six (6) mois suivant la Date de Réalisation, le(s) Contrat(s) de Couverture Prêt de Rachat et de Refinancement ; et
- s'il y a lieu, au plus tard à l'expiration d'un délai de quatre (4) mois suivant chaque Date de Consolidation Crédit Non-Confirmé, un ou plusieurs Contrat(s) de Couverture Crédit Non-Confirmé ; et

Clauses contractuelles

Obligation de couverture

"Contrat(s) de Couverture Prêt de Rachat et de Refinancement" désigne le(s) contrat(s) de couverture de risques de taux d'intérêts couvrant soixante pour cent (60%) minimum de l'Encours Global Prêt de Rachat et de Refinancement pour une durée minimum de quatre (4) ans, contre les conséquences d'une hausse de l'EURIBOR trois (3) mois de plus de deux cent (200) points de base par rapport à sa valeur à la Date de Signature et devant être conclu(s) par l'Emprunteur et la(les) Banque(s) de Couverture conformément à l'Article 20.3(m).

"Banque(s) de Couverture" désigne toute(s) banque(s) ou institution(s) financière(s) devant conclure le(s) Contrat(s) de Couverture avec l'Emprunteur conformément aux stipulations de l'Article 20.3(m), étant précisé que (i) cette banque ou institution financière devra avoir la qualité de Prêteur ou d'Affilié d'un Prêteur au moment de la conclusion dudit (desdits) Contrat(s) de Couverture et (ii) si une Banque de Couverture cesse d'avoir la qualité de Prêteur ou d'Affilié d'un Prêteur, elle conservera néanmoins sa qualité de Banque de Couverture.

Clauses contractuelles

Défaut croisé

(g) **Défaut croisé**

- (i) La survenance d'un cas d'exigibilité anticipée (quelle que soit sa dénomination et autre qu'un défaut de paiement visé au paragraphe (iii) ci-dessous) au titre de tout acte ou contrat relatif à un Endettement Financier (autre que l'Endettement Financier au titre du Contrat) souscrit par l'Emprunteur ou l'une de ses Filiales, sous réserve que l'Endettement Financier concerné porte sur un montant unitaire ou cumulé supérieur à cinquante mille euros (50.000 EUR) (hors taxes).
- (ii) Le prononcé de l'exigibilité anticipée (quelle que soit sa dénomination) ou de la résiliation au titre de tout acte ou contrat relatif à un Endettement Financier (autre que l'Endettement Financier au titre du Contrat) souscrit par l'Emprunteur ou l'une de ses Filiales.
- (iii) L'Emprunteur ou l'une quelconque de ses Filiales n'effectue pas à bonne date le paiement de tout montant dû au titre de tout Endettement Financier (autre que l'Endettement Financier au titre du Contrat) sous réserve des éventuels délais de régularisations dont il(elle) bénéficierait et des éventuelles renonciations consenties par le(s) créancier(s) concerné(s) au titre dudit Endettement Financier.
- (iv) L'Emprunteur ou l'une quelconque de ses Filiales n'effectue pas à bonne date le paiement de tout montant dû au titre de tout endettement (autre qu'un Endettement Financier) et souscrit auprès de tiers au Groupe, sous réserve que l'endettement exigible concerné porte sur un montant unitaire ou cumulé supérieur à cinq cent mille euros (500.000 EUR) (hors taxes), sauf contestation de bonne foi de ladite créance dans le cadre d'une procédure amiable ou devant le tribunal compétent.

Fiches produits

Swap de taux (payeur de taux fixe contre variable):

Engagement ferme de payer un flux à taux fixe à une fréquence et pendant une durée déterminée, en échange d'un flux reçu correspondant au taux variable. La périodicité de l'indice de taux variable détermine le nombre de paiements par année. Le net des deux flux peut être positif ou négatif à chaque période.

Avantages:

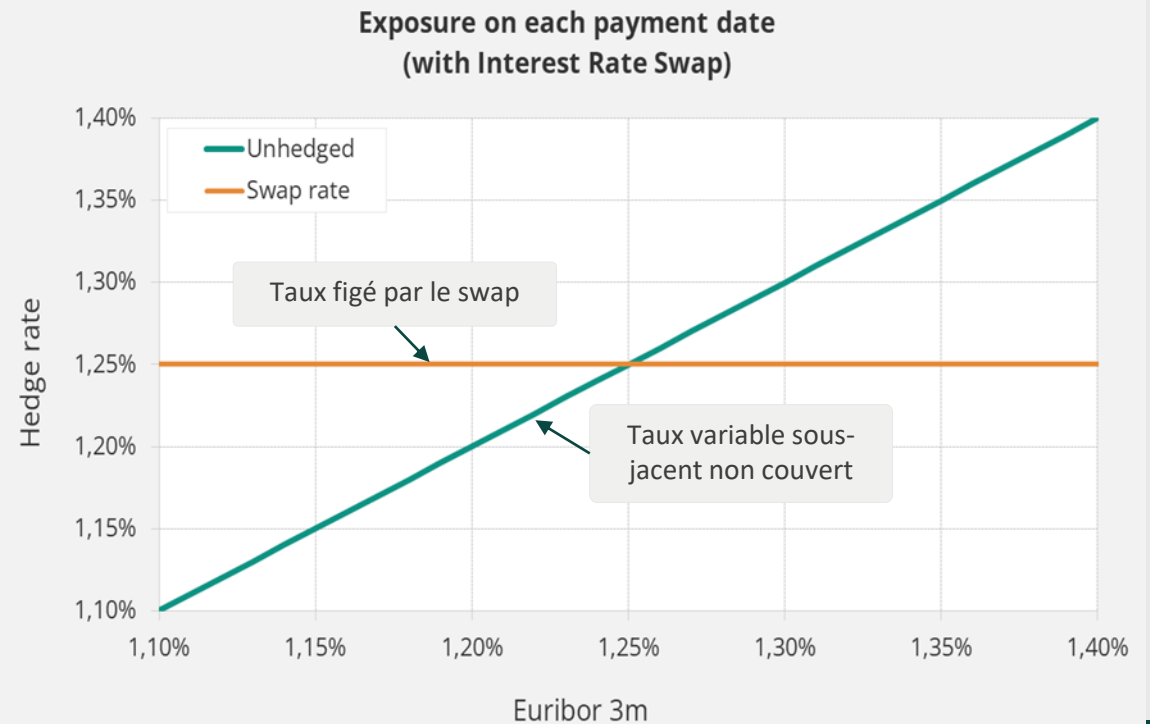
- Coût nul (pas de prime à payer)
- Les charges financières sont connues à l'avance

Inconvénients:

- Aucune opportunité de profiter de mouvements favorables des taux;
- Risque de perte illimitée en cas de déboucllement anticipé.
- Produit simple mais risqué en cas de réduction de l'exposition sous-jacente (réduction de dette par ex.) ou de déboucllement de la couverture dans un scénario de valorisation négative (mark to market).

A réserver à la partie incompressible de l'exposition (risque de valorisation négative). Graphique illustratif: données non actualisées

Produit qui ne garantit plus un taux de financement dans un contexte de taux négatifs pour un financement dont l'indice (Euribor ou autre) est « flooré »



Fiches produits

Achat de cap de taux:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur au cours d'exercice du cap (strike). Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours d'exercice du cap.

Avantages:

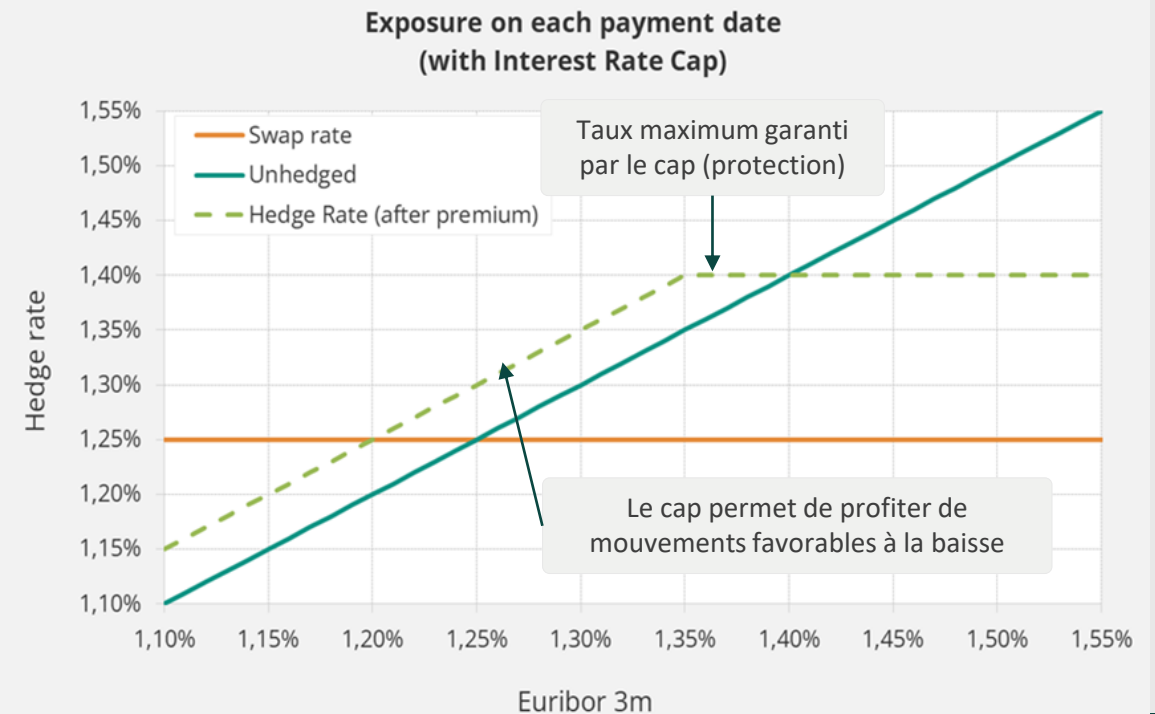
- Opportunité de profiter d'un taux bas si celui-ci reste inférieur au cours d'exercice du cap;
- Flexibilité totale pour revendre la couverture en cas de modification du sous-jacent;
- Aucun risque de perte au-delà de la prime payée.

Inconvénients:

- Prime à payer: dépend des caractéristiques de l'option (montant, durée, cours d'exercice plus ou moins favorable...)

Graphique illustratif: données non actualisées

Produit recommandé dans le contexte actuel.
Ce produit prend en compte les planchers sur les financements



Fiches produits

Tunnels / Collars d'options:

Engagement ferme de payer un flux à taux fixe à une fréquence et pendant une durée déterminée, en échange d'un flux reçu correspondant au taux variable.

La périodicité de l'indice de taux variable détermine le nombre de paiements par année.

Le net des deux flux peut être positif ou négatif à chaque période.

Avantages:

- Protection au-delà du cours d'exercice du cap;
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice jusqu'au niveau du floor (plancher);
- Financement de l'option achetée par l'option vendue.

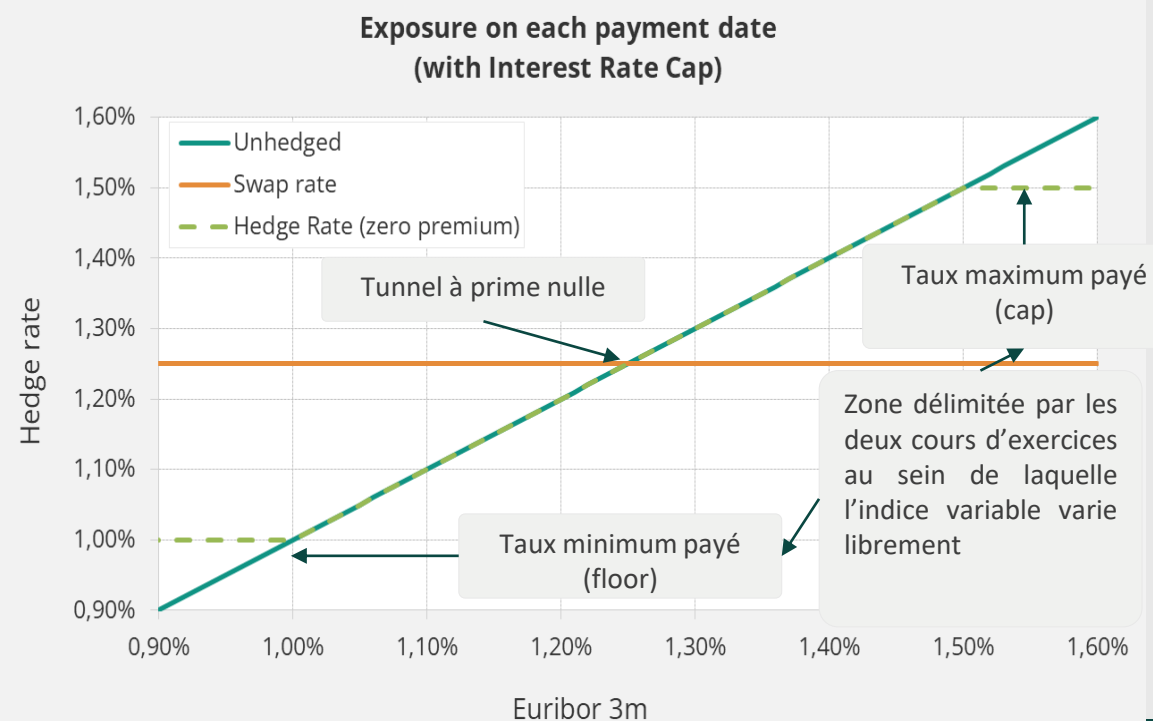
Inconvénients:

- Risque de perte en cas de déboucllement anticipé et de baisse des taux (comme pour un swap).

A réserver à la partie incompressible de l'exposition (risque de valorisation négative).

Graphique illustratif: données non actualisées

Produit qui ne garantit plus un taux de financement dans un contexte de taux négatifs pour un financement dont l'indice (Euribor ou autre) est « flooré »



Fiches produits

Cap avec barrière désactivante:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur au cours d'exercice du cap (strike). Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours d'exercice du cap. Si le taux sous-jacent franchit une barrière dite désactivante, le produit se désactive et aucun flux n'est alors échangé.

Avantages:

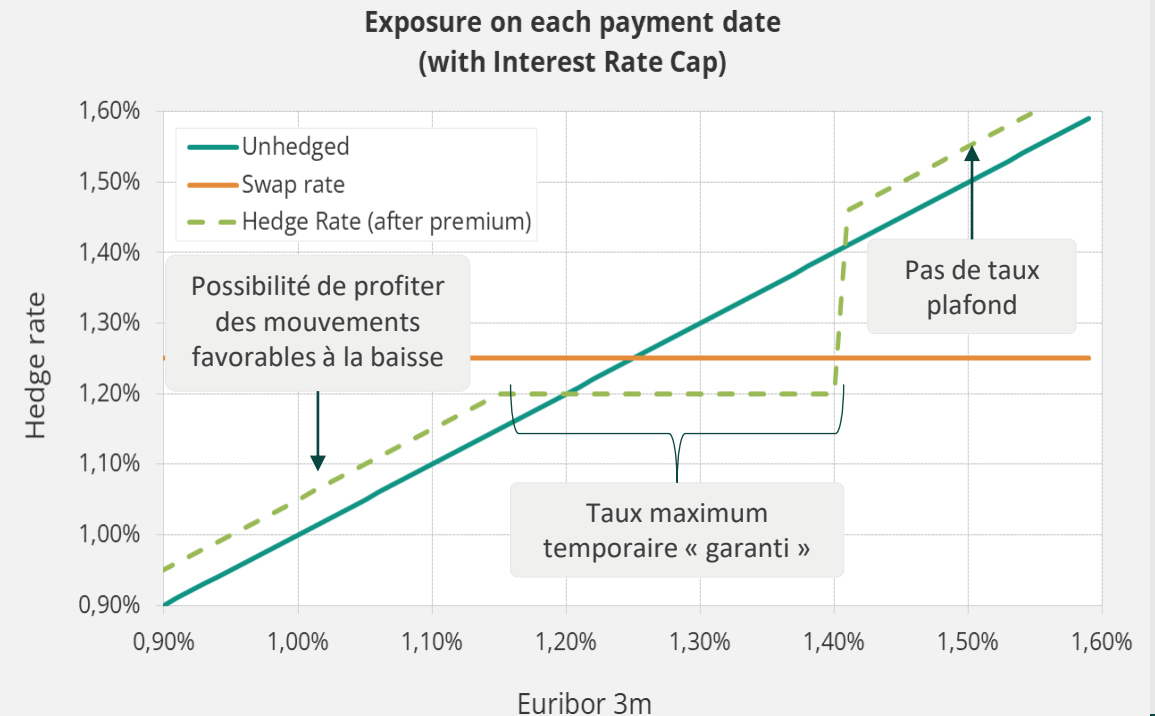
- Protection au-delà du cours d'exercice du cap
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice de référence
- Stratégie moins couteuse qu'un cap classique

Inconvénients:

- Risque de perte en cas de déboucllement anticipé et de baisse des taux (comme pour un swap).

Graphique illustratif: données non actualisées

Produit qui ne procure autant de plafond garanti. Ce n'est pas une couverture.



Fiches produits

Cap avec barrière activante:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur à la barrière dite activante. Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours de la barrière activante. Tant que le taux sous-jacent reste sous la barrière activante, aucun flux n'est échangé.

Avantages:

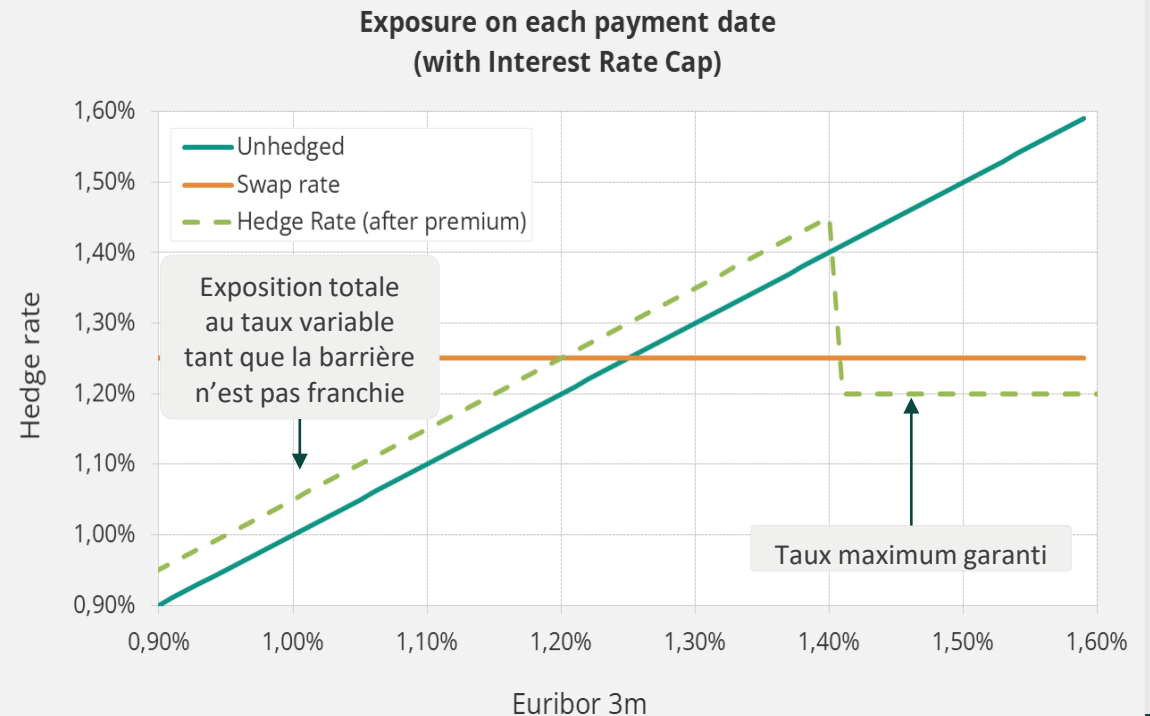
- Protection au-delà de la barrière activante au cours d'exercice du cap;
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice de référence
- Stratégie moins couteuse qu'un cap classique.

Inconvénients:

- Exposition plus importante au risque haussier du taux variable qu'un cap classique

Graphique illustratif: données non actualisées

Nous ne recommandons pas ce produit car le plus souvent les marges bancaires dégradent sa performance.



Fiches produits

Cap Spread:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur au cours d'exercice du cap (strike). Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours d'exercice du cap. Si le taux sous-jacent franchit le cours d'exercice du cap vendu, l'exposition au taux sous-jacent est quasi totale (retraitée de l'écart entre les 2 cours d'exercices).

Avantages:

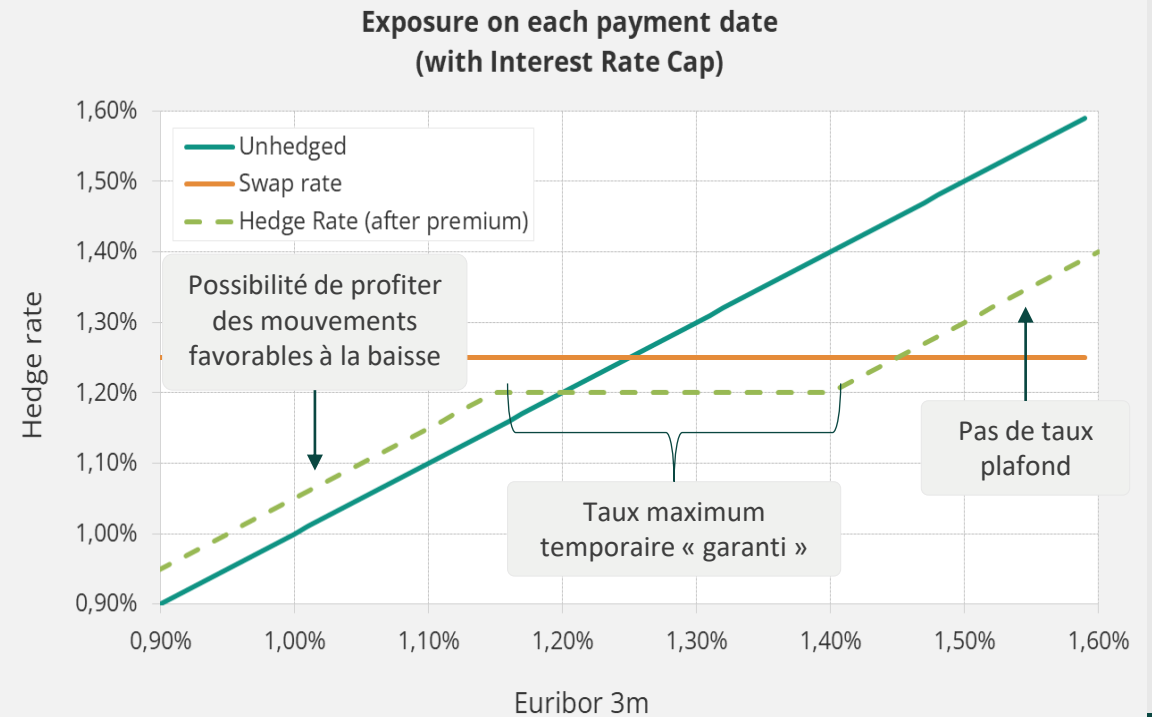
- Protection au-delà du cours d'exercice du cap acheté;
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice de référence
- Stratégie moins couteuse qu'un cap classique (financement partiel de l'option achetée par l'option vendue).

Inconvénients:

- Exposition plus importante au risque haussier du taux variable qu'un cap classique

Graphique illustratif: données non actualisées

Nous ne recommandons pas ce produit car il ne procure aucun taux plafond garanti. Ce n'est pas une couverture.



Informations

KERIUS Finance SAS

17 rue Dupin,
75006 Paris, France

Tel: +33 1 83 62 27 61

RC Paris: 520 300 948

Immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n°13000716 au titre des activités de **Conseiller en Investissements Financiers**, enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers .

KERIUS Finance Suisse SARL

Chemin de Blandonnet 2,
1214 Vernier - Genève, Suisse

Tel : + 41 22 566 40 52

RC Genève IDE CHE-460.735.969

Numéro fédéral: CH-660-2330011-1

www.kerius-finance.com

Sébastien Rouzaire : s.rouzaire@kerius-finance.com

Solal Huard : s.huard@kerius-finance.com

Marion Dondin : m.dondin@kerius-finance.com

Avertissement - Disclaimer

Ce document a été préparé à l'usage des services financiers du Client. Ce document ou son contenu ne doivent pas être communiqués ou diffusés en externe sans l'accord préalable écrit de KERIUS FINANCE .

Pour ce document, KERIUS FINANCE a été amenée à utiliser des informations et données chiffrées fournies par le Client. KERIUS FINANCE a pris ces données en compte sans réaliser de procédure d'audit et n'émettra en conséquence aucune opinion sur leur fiabilité. Ce document ne constitue pas une documentation contractuelle des transactions éventuellement décrites, ni une recommandation ou une sollicitation de mettre en place les transactions décrites. Tout Client intéressé par ce type de transactions ou procédure doit mener ses propres analyses pour vérifier l'adéquation à ses besoins, ainsi que les conséquences, notamment fiscales et comptables. Il lui appartient également de prendre les dispositions nécessaires à la mise en œuvre des décisions qu'il aura prises.

Ni KERIUS FINANCE ou ses administrateurs ou employés ne pourront être tenus responsables des conséquences de l'utilisation de ce document ou de la mise en place, totale ou partielle, par le client, des idées ou opérations décrites.

This document has been prepared for the Finance department of the Client. It must not be communicated or published externally without prior written consent of KERIUS FINANCE.

For this document, KERIUS FINANCE used information and data provided by the Client. The Client agrees that KERIUS FINANCE took this information into account without auditing them or checking their accuracy and, as a consequence, without producing any opinion on their reliability. Please note that this document does not constitute a contractual documentation of the transactions or processes that may be described, nor a recommendation or solicitation to enter into the transactions or processes described herein. If the Client is interested in setting up this type of transactions or processes, the Client should conduct his own analysis of the suitability to his needs. The Client must also verify the consequences of his decisions, including accounting and fiscal aspects. The Client is also responsible for the implementation of his decisions.

Neither KERIUS FINANCE nor its directors and employees accept liability for any loss or damage resulting from the use of this document and expressly excludes all liability in respect of any implication of the described ideas or transactions on the Client's own specific particulars.



RELAIS VERT